

JOURNAL

HELVETIQUE

OU

RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE
LITTÉRATURE CHOISIE;

*DE POÉSIE, DE TRAITES
d'Histoire, ancienne & moderne, de Décou-
vertes des Sciences & des Arts; de Nou-
velles de la République des Lettres & de
diverses autres Particularités intéressantes &
curieuses, tant de Suisse, que des Pays Etran-
gers.*

DEDIE AU ROI.

NOVEMBRE 1742.



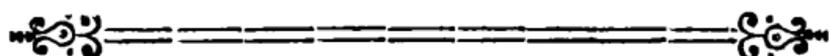
A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1742



JOURNAL
HELVETIQUE,
DEDIE' AU ROI.

NOVEMBRE 1742.



LETTRE

De l'Auteur de l'Essai d'un Système Nouveau, concernant la Nature des Etres Spirituels, à Mr. DE SANDOZ, Ancien Comissaire Général à Neuchâtel, au sujet d'une Nouvelle Découverte de Physique.



Ue dites vous, *Mon Cher Monsieur*, de cette merveilleuse Découverte, de cette Multiplication singulière & surprenante d'un certain *Ver Aquatique*, qu'on nous a

4 JOURNAL HELVETIQUE

noncé dans notre Journal Helvétique des Mois de *Mai* & de *Juin* derniers ? Vous, qui avez bien voulu vous mettre un peu au fait de mon Système Philosophique, ne vous est-il pas venu dans l'Esprit, come à moi, que nos deux habiles Phisiciens Genevois, à qui cette Découverte est due, ont, sans y penser, autant travaillé pour moi que pour eux-mêmes ? En dirois-je trop, si je disois, que c'est par une Dispensation de la Providence Divine, que ce Phénomène étonnant a dû paroître si peu de tems après mon Système, non en ma faveur, ni en celle de ce Système, mais en faveur de la Verité ?

Voilà donc cet Insecte, ou ce Ver Aquatique, à qui on n'a point encore donné de nom, partagé en deux, en quatre, en huit, & jusques en vingt-six Parties, & multiplié par là, d'une façon à laquelle on ne devoit point s'attendre : Voilà ces Parties devenues parfaitement semblables au premier Tout, ou à leur premier Tronc ! Je pense que personne ne voudra révoquer en doute ce Fait, quelque incroyable qu'il soit, après qu'il a été attesté par deux Savans tres connus, très estimables, & tres dignes de foi, qui en ont fait l'expérience en deux diférens endroits. Je ne raisonnerai point sur le Mécanisme qui est une suite de cette Operation merveilleuse

veilleuse , cela n'est pas de ma compétence ; mais je demanderai seulement , quel est l'animant, dans ces nouvelles Créatures ? Nous dira-t'on , que ce sont des Etres organisés, engendrés ou déjà tout formés & animés, qui tenoient les uns aux autres dans le Tronc , & qui après la séparation se sont dilatés par des Développemens ? Je le croirois , si ces Etres s'étoient détachés de leur Tronc d'eux-mêmes , ou en vertu d'une préordination de la Cause première. Mais cette Opération venant d'ailleurs , étant arbitraire , faite au hazard sur le Tronc , par des divisions en long , en large , & en différentes autres manières ; coment se peut-il , que l'Opérateur ait toujours atrapé les Jointures , si juste , qu'aucune des Parties essentielles de ces Etres organisés ou de ces prétendus Touts n'ait été blessée , que rien n'ait empêché ces nouveaux Développemens , ni n'ait ataqué ou chassé le principe de Vie qu'on suposeroit en eux. Quel est ce Principe de Vie ? Ces différens Etres , dont la quantité aparemment ne pourra jamais être déterminée , comuniquent-ils à une même Vie individuelle , ou chacun a-t-il son Ame particulière ? Quelles sont les modifications particulières de ces Ames , & quelle en est la Cause finale ? Quel est le but du Créateur dans cet assemblage inconcevable ? Cet assemblage coment se fait-il ? Est-ce

Créa_e

6 JOURNAL HELVETIQUE

Création, est ce Génération, est ce Développement ? Je crois que de quelque côté que l'Esprit humain, naturellement trop borné & prévenu par des idées qui ont prévalu jusqu'à présent, envisageât un Phénomène si inoui, il doit s'y perdre nécessairement. Convenons cependant du Fait, sur l'assentiment qui est dû a deux habiles Phisiciens si dignes de foi ; mais qu'en penser ?

Je demande : Une de ces Parties que Mr. T** & Mr. B** ont séparée d'un de ces Vers aquatiques, atachée encore au Tronc, étoit-elle sensible, ou douée seulement de la capacité du Sentiment ? En suposant le premier, je demanderai encore : Le Principe de ce Sentiment, étoit-il une Ame particulière, ou cette Partie participoit elle à une Vie comune à tout le Tronc ? Si l'on dit que c'étoit, ou que c'est une Ame particulière, toutes les difficultés dont j'ai déjà fait mention reviennent : Et si l'on dit que cette partie participoit à une Vie comune à tout le Tronc, je continuerai a demander ; quel est le Principe de cette Vie comune ? Est-ce un Principe externe, qui anime ce Tronc, ou est ce un Principe interne, un Principe créé, joint par le Créateur à ce Tronc, & identifié avec lui ? Est-ce une Ame, un Etre individuel & non éte

Nou-

Nouvel embarras encore, de quelque côté que l'on se tourne. Cette Partie détachée du Tronc, conserve pour sa quote part ce Principe de Vie dont le total est animé, ou elle le perd. Si elle le conserve, ce Principe est donc divisible. Supposons que ce Principe soit un Etre spirituel, dans le sens qu'on atache comunement à ce terme, je demande, coment on peut concevoir la divisibilité d'un Etre absolument non-étendu, & par conséquent sans Parties ? Comment concevoir seulement l'existence d'un Etre sans étenduë quelconque ? Et si cette partie perd ce Principe de Vie, coment, & par quel autre Principe de Vie, est-elle ranimée de nouveau ? Quel est le Créateur, ou le Distributeur d'une Ame particulière, ou d'une nouvelle Ame faite pour cette Partie ?

Si au contraire on suppose, que c'est un Principe externe & naturellement non inhérent à ce Tronc, qui lui done la Vie; il n'est plus si difficile à concevoir, qu'il peut animer ce Tronc & chacune de ces Parties ; & qu'il peut continuer à exister dans les Parties détachées. Nous en voyons tous les Jours des Exemples dans des Poissons coupés par morceaux, qui remüent encore longtems après cette opération. Mais on est en droit de demander

enco-

encore , quel est ce Principe ? Et c'est fu
 quoi je m'expliquerai dans l'instant.

On ne dira pas , que cette Partie séparée , jointe encore au Tronc , avoit une Ame particulière , distincte de la Matière & doüée de la faculté active & passive. Cette idée seroit manifestement absurde : On demanderoit quelle est la raison , quel est le but, le *Cui bono* de cette multiplicité indéterminable d'Ames dans un seul & même Tout indivisé , destiné dans l'ordre naturel de la Création à rester ce qu'il est ? Et que répondroit-on ?

Suposons maintenant , que cette Partie détachée , au moïen d'une certaine organisation , a conservé seulement la capacité d'une Vie & du Sentiment ; dans ce cas il faut etablir encore , de trois choses l'une : Ou que cette Partie , en vertu de cette Capacité, a aquis la Vie & le Sentiment par le fait ou par l'acte de la Section , & que l'Opérateur est en même tems le Créateur de cette Vie quelle qu'elle soit ; suposition dont l'absurdité saute aux yeux : Ou il faut dire que Dieu , ou quelqu'autre Etre à sa place étoit tout prêt à infuser ce Principe de vie à cette Partie , en conséquence de sa séparation du Tronc ; autre suposition tout aussi absurde : Ou il faut convenir enfin , que Dieu dès la Création,

a établi un certain Mécanisme , à l'égard de certaines portions de la Matière , ou originellement organisée , ou destinée à être organisée , ou organisée successivement , en vertu de ce Mécanisme , qui fait par exemple , que si cette Partie , séparée d'un Tout organisé & organisée elle même , ne conserve pas sa quote part de la Vie dont elle étoit animée , étant encore attachée au Tronc ; c'est en vertu de cette Séparation qui la met dans un nouvel état , qu'elle est animée *eo ipso* d'un Principe de Vie général , qui émane immédiatement de Dieu , que cet Etre suprême a répandu dans la Nature matérielle créé , & que par ce Principe , en vertu de la Volonté ou d'une Préd disposition Divine , elle acquiert la faculté de se former , come nos Observateurs nous l'ont fait conoitre , soit par dilatation , par développement , par une juxtaposition imperceptible , ou par quelque autre Mécanisme qui nous est entièrement inconnu ; qu'elle devient par là semblable au Tout , au Tronc dont elle a été séparée , & que le Physicien ou l'Opérateur de cette Séparation , n'est dans un sens qu'une Cause aveugle , accidentelle & instrumentale d'un Phénomène si étonnant. Je crois que toute réflexion faite , la chose ne sauroit être envisagée que sur ce pied là ; soit qu'on suppose qu'un

qu'un certain Principe de vie ait été conservé dans cette Partie séparée, ou qu'en conséquence de cette séparation, elle ait été ranimée par ce Principe de Vie externe & général dont je viens de faire mention.

Voilà du Spinosisme tout pur, s'écriera-t-on sans doute ici. Mais je demanderai, que voulez vous dire par là? Est-ce pour doner un nom à la chose? Ou lui donés vous ce nom, pour décrier cette Découverte & les Réflexions qu'elle fait faire, ou pour contester & nier le Fait? Dans ce cas je vous renverrai à Mrs T** & B**, avec lesquels vous pourrés démêler la fufée à vôtre aise. Ou êtes vous en état d'assigner une cause ou une raison meilleure & plus plausible de ce rare Phénomène, quant à l'animant dont il s'agit. Dans ce cas, non seulement tout le monde vous écoute-ra avec grand plaisir, mais en mon particulier je serai prêt à rendre les Armes. Toujourns est-il vrai que le Fait étant constaté, come il l'est, il faut nécessairement qu'il ait une Cause; celle que je viens de dire, ou une autre; & là-dessus il faut prendre un parti qui soit soutenable, ou cesser de raisonner, avouer son ignorance, & ne pas contester mal à propos.

Mais je demande: Qu'entendés vous par ce que vous apellés *Spinosisme*? C'est, si je
ne

ne me trompe, cette extravagante chimère, que tout ce qui existe, est une substance unique, qui par elle même & en elle même se modifie activement & passivement d'une infinité de manières : Et c'est en quoi consiste principalement l'Erreur & l'Impiété du fameux Auteur de ce Système insensé. Je continue à demander quel rapport y a-t-il relativement à ces conséquences dont il s'agit uniquement, entre cette Réverie du Philosophe Juif, & ce que je suppose concernant le Fait dont il est question ? Est ce que de mon côté, je n'établis pas assez clairement, la distinction entre le Créateur & la Créature ? Distinction qui fait voir avec la dernière évidence, que mon Hypothèse & celle de *Spinoza* sont diamétralement opposées l'une à l'autre.

Mais quoi qu'il en soit, je crois être en droit de dire plus, & je vous laisse juger, *Mon cher Monsieur*, si en cela je suis fondé ou non. Je soutiens que mon Système, sur la Nature des Etres Spirituels, tel que je l'ai développé dans les quatre Volumes qui ont paru, considéré en général, & mon Hypothèse particulière touchant la cause que j'assigne du Phénomène dont il s'agit, bien loin de favoriser le Spinozisme, sont au contraire, & sur tout en cette occasion, le vrai & unique Antidote contre les dangereuses Erreurs du Juif impie, & ce-
la

la par le dénouement naturel, que j'ai donné d'avance, à la principale difficulté que ce Phénomène fait naitre, & dont un Spinoziste ne manquera pas de tirer avantage, en faveur des sentimens dont il est prévenu.

N'est-il pas vrai, que si mon Système, n'avoit pas parû encore, un Spinoziste imaginerait, que ce Phénomène lui fournit un beau sujet de triomphe? Ne dirait-il pas, que c'est une preuve évidente de l'existence de cette Cause générale & d'une de ses modifications, que son Maître à adoptées; & que si l'on n'en convient, on n'a qu'à en indiquer une autre plus plausible?

En se fondant sur les trois autres Systèmes qui ont embarrassé le Monde, qu'est-ce qu'on pourroit lui répondre là dessus, pour rendre raison de l'animant dont il s'agit, qui ne fut Pétition de Principe, ou Propositions avancées sans preuve, & sujettes à des difficultés, & à des objections absolument insolubles, qui ne produiroient d'autres effets, que de confirmer ce Spinoziste dans ses égaremens, & d'y jeter peut-être bien d'autres, qui n'ont pas pris parti encore?

N'est-il pas vrai aussi, que si mon Système n'avoit vû le jour qu'après la Découverte de nos deux habiles Physiciens, il ne feroit plus la même impression qu'il doit

doit faire raisonnablement sur l'Esprit de ce Spinofiste, & sur les Pirrhoniens de bone foi? Ne pourroient ils pas dire, que ce que j'ai exposé dans mon Ouvrage, relatif au dénouement naturel que je donne concernant la véritable Cause de ce Phénomène, par raport à l'animant, n'a été imaginé qu'après coup, pour assigner des raisons telles quelles, d'un Fait qui étone & intrigue tout le monde? Au lieu que mon Siftème aiant été anoncé, il y a sept ou huit Mois, & aiant parû avant qu'il ait été question de cette Découverte, ce raisonnement n'est pas recevable, ni ne peut détourner l'attention que mérite ce que j'ai avancé & que j'avance sur ce sujet, en prouvant par l'Argument, que Mr. *Locke* apelle *ad ignorantiam*, & qui m'autorise d'exiger, qu'on admette mon Hypothèse & les preuves que j'en donne, ou qu'on y en substituë une meilleure, & plus plausible.

Permettez-moi, *Monsieur*, de vous rapeller ici *l'Omnia dat, qui justa negat*, que j'ai raporté dans le premier Volume de mon Ouvrage, P. I. p. 159. à l'ocasion de la Lettre d'un Anonime sur Mr. *Locke* Vous conviendrés que la plus mauvaise & la plus infructueuse façon de disputer, est de nier à des Adversaires des Verités évidentes; & qui raisonnablement ne peuvent être con-

testées

testées. J'avouërai donc à nôtre Spinosiste, qu'il y a un certain Mécanisme général dans la Nature, qui opère en particulier la Génération, & la Corruption des Etres matériels; un Mécanisme dont les Ressorts nous sont entièrement inconnus; qu'il y a une Cause motrice unique, à laquelle les effets de ce Mécanisme doivent être attribués; & que c'est en particulier dans le cas où il s'agit, cette Cause unique, qui par le moien de nos deux habiles Physiciens, & par l'effet d'un Principe de vie & de mouvement émanant de cette Cause commune à tous les Etres sensibles, a opéré de la manière que je suppose, ce Phénomène qui est le sujet de nôtre admiration: Par là j'arrête le Spinosiste, & come il est à peu près dans les mêmes idées, je lui ferme la bouche: Succès que ne pourroient espérer ceux qui doneroient une toute autre solution à cette Question.

Mais si de là il s'gissoit de pousser plus loin, de rechercher quelle est proprement la Cause, la Cause première de ce Mécanisme, & de ce Phénomène, il me suffiroit de renvoyer simplement ce Spinosiste à la Révélation, à tous ces grands Hommes, qui ont si divinement prouvé la Vérité & la pré-existence d'un Etre infiniment parfait, distinct de l'Univers, Créateur, & Conser-
vateur

vateur de cet Univers & de tout ce que nous y admirons &c. Je le priois de n'insister sur son Système, qu'après qu'il auroit solidement réfuté toutes ces preuves: J'aurois lieu de compter, qu'il ne m'importuneroit plus de longtems, de ses extravagances.

Il y a donc, come je viens de vous dire *Monfieur*, & come je m'en suis assés expliqué dans mon Ouvrage, il y a, *dis-je*, par la Volonté & la Toute Puissance de l'Être Suprême, un Mécanisme général, connu au Créateur seul, établi dans l'Univers, qui opère en particulier les Générations & les Corruptions de tout ce qui est composé de la Matière qui existe: Il y a un Principe Moteur, qui donne & entretient le mouvement régulier que nous admirons dans les Corps Célestes, & celui que nous apercevons dans les autres Êtres insensibles; un Principe de Vie, qui forme les Minéraux, les Végétaux & les Corps de tous les Êtres sensibles; qui donne en particulier aux Bêtes de toutes les Espèces la Vie & le Sentiment qui leur convient, relativement aux Causes finales & à l'Ordre préétabli dès la Création, dans l'Univers, &c. Ceux qui ne veulent pas convenir de ce que j'ai établi, ou de ce que je suppose à cet égard, & en particulier par rapport
aux

16 JOURNAL HELVÉTIQUE

aux Bêtes brutes de toutes les Espèces, n'ont qu'à se préparer de répondre à ces différentes Questions dont j'ai fait mention ailleurs * *Dieu a-t'il créé des Ames pour les Bêtes? A-t'il créé tout à la fois, toutes celles qui doivent entrer successivement dans les Corps de toutes les Bêtes? Quelle est dans ce cas leur demeure, en attendant qu'elles passent dans ces Corps? Dieu est il toujours prêt à tirer une de ces Ames, du nombre de celles qu'il a créés dès le commencement, ou à en créer dans chaque instant que l'occasion particulière le demande? Ou si cette occupation perpétuelle est peu digne de la Grandeur & de la Majesté de cet Être suprême, come je le crois, sur quel autre Être Dieu s'est-il déchargé de ce soin; ou ces Ames sont elles produites & reproduites les unes par les autres? Mais des Ames censées absolument non étendues, sans parties, & par conséquent indivisibles, coment seroient elles propres à cette propagation? Ces Ames sont elles matérielles ou immatérielles? Dieu les détruit-il à la mort des Bêtes, ou les conserve-t-il; & s'il les conserve, que deviennent elles, ou quelle est leur destinée? Ils n'ont qu'à se préparer encore, de nous apprendre en particulier, & d'une manière qui ne souffre aucune réplique, quel est le Principe animant dans les petits Animaux de nouvelle fabrication,*

dont

* Voies Tom. IV. P. II, p. 195.

dont il s'agit ; quelle est la nature de ce Principe ; d'où il vient ; par qui & de quelle manière il est infusé à ces petites Machines. Si toutes ces Réponses, ces Solutions, différentes de celles que je donne, sont reconues satisfaisantes par des Juges compétens, je veux dire, par ceux qui sont en état d'en juger sainement & impartialement, je ferai tout le premier à y souscrire, & à consentir qu'il ne soit plus question de mon Système.

Si, au contraire, ces Réponses & ces Solutions, supposé que quelqu'un en veuille tenter l'entreprise, ne sont pas trouvées suffisantes ou convaincantes, come j'ai lieu de douter qu'elles puissent l'être ; si par conséquent mon Hypothèse subsiste dans toute sa force ; cette Hypothèse, qui porte, que c'est par ce même Principe de vie & du mouvement, par ce Souffle Divin, qui est émané & qui émaue encore immédiatement de l'Etre suprême dont je viens de faire mention, qui donne & qui entretient le mouvement dans les Corps Célestes & dans les autres Etres insensibles créés ; que c'est par ce même Principe, *dis-je*, que le Créateur a donné & donne la Vie & le Sentiment aux Bêtes de toutes les Espèces ; je vous demande, *Monsieur*, quel Inconvénient trouvez vous, que j'établisse, come j'ai fait dans mon Ouvrage, que ce même Principe, ce même Souffle Divin,

anime auffi tous les Etres fenfibles & raifonnables, créés & définités pour l'Eternité, & en particulier la double Machine humaine, telle que je la fupofe dans mon Siftème? J'ai fondé cette Propofition 1. Sur diférens Paffages de l'Ecriture Sainte, rapportés dans mon premier Volume, * & dont une partie ont été expliqués dans les autres trois Volumes: 2. Sur ce grand Principe, qu'il eft digne de la Sageffe fouveraine de l'Etre fuprême, de faire par les voies les plus fimples, tout ce qu'il fait; 3. Cette Propofition prévient l'embaras infurmontable, auquel les Hipothèfes de tous les autres Philofophes, fans exception, font fujètes, par rapport à la Nature prétendue abfolument non étendue des Ames, à la Création, ou à l'Infufion journalière de ces Ames &c. 4. Il n'y a rien dans cette Propofition qui répugne à l'Expérience, à la droite Raifon, à la faine Philofophie, à la Révélation, aux Caufes finales, & aux Fins que la Révélation nous met devant les yeux; rien enfin, qui foit incompatible avec les Idées, que nous avons, &

(*) Gen. II. 7. III. 19. Nomb. XVI. 22. XXVII. 16. Job. XII. 10. XVII. 16. XXXIV. 14. & 15. Pf. XXX. 14. XX. 3. CIV. 29. & 30. CXLVI. 4. Nehem. IX. 6. Ifaïe XLII. 5. LVII. 16. Zach. XII. 1. Eclef. III. 20. XII. 9. Ecclefiaftique XVII. 1. Actes XVII. 25. 28. Hebr. XII. 9.

que nous devons avoir des Atributs adorables, & de toutes les Perfections de l'Etre suprême.

Mais pour vous faire voir, *Monsieur*, que dans ce que j'ai avancé par rapport à ce Mécanisme ou à ce Mouvement général, que Dieu, dès l'origine des choses, a établi dans la Nature créée, il n'y a en éfet rien qui soit nouveau ou repréhensible, je rapporterai encore ici le témoignage d'une Societé de Gens de Lettres, des plus Savans & des plus respectables. Voici come ces Messieurs s'expliquent.

„ Nous croions, *disent-ils*, * que le Siftè-
 „ me de *Descartes*, qui tache de rendre rai-
 „ son de la manière dont le Monde a été
 „ formé par la seule continuation d'un Mou-
 „ vement une fois imprimé, & réduit à
 „ quelques Loix simples & générales, ou
 „ celui de quelques autres ** qui ont de-
 „ puis tenté la même entreprise avec plus
 „ de succès, en n'employant que les pro-
 „ priétés originelles dont la Matière fut
 „ donnée de la Création, sont si éloignées
 „ d'être criminels ou injurieux à Dieu, (co-
 „ me quelques uns se le sont imaginés)
 „ qu'au contraire rien n'est si capable de
 „ faire honneur à la Sageffe infinie du Créa-
 „ teur.

B 2

(*) Histoire universelle du Monde, traduite de l'Anglois d'une Societé de Gens de Lettres T. 1. p. 60.

(**) Mrs. Thomas Burnet & Wiston.

Quoi que je done plus d'étendue à cette Hypothèse que ne font ceux dont il est fait mention dans ce Passage, je dois me flatter, que cette différence ne vous empêchera pas, ni tous ceux qui pensent sensément & impartialement come vous, de juger de mon sentiment particulier, come cette Société a fait de celui de ces trois grands Philosophes.

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur cette Matière : Je me suis déjà assés expliqué dans mon Ouvrage, & dans cette Lettre il ne s'agit que de la merveilleuse Découverte de nos deux habiles Physiciens, & de quelques Réflexions générales, auxquelles elle a doné lieu par raport à mon Système.

Ces deux Messieurs nous promettent de nouvelles Lumières sur un sujet si intéressant ; & l'on m'a assuré que nous les trouverons dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* pour cette Année : Ce qui fait voir combien ils sont sûrs de leur fait. Je tacherai de ramasser, à cet égard, tout ce qui pourra venir à ma conoissance, pour le doner au Public, dans un Vme Volume, avec quelques autres Pièces relatives à mon Système, & j'y joindrai de nouvelles Réflexions plus étenduës sur le sujet qui a doné occasion à cette Lettre ; Reflexions, qui, a ce que j'espère, acheveront de mettre hors de doute, tout ce que j'ai entrepris d'é-

tablir & de prouver dans le IV. Volume précédent. Je n'ai pû gagner sur moi d'inférer dans cette Lettre, toutes les Idées, qu'un Evénement auffi inopiné a excité dans mon Esprit; d'autant, qu'il ne s'agit ici que d'une Lettre, & non d'un Volume: Je fuis d'ailleurs trop impatient d'apprendre ce que vous penfés, *Monsieur*, sur les Remarques auxquelles la Découverte de nos deux grand Naturalistes a doné lieu; & fi j'ai raifon, de croire que d'un côté mon Siftème a parû fort à propos, pour fatisfaire d'avance à une des Questions des plus curieufes & des plus interreffantes qu'on formera fans doute en cette ocafion; & que d'un autre côté ce Phénomène fingulier s'est manifefié précifément dans le tems qu'il faloit pour fournir une preuve de fait, des plus incontestables de la vérité du grand Principe que j'ai posé, & sur lequel mon Siftème est principalement fondé, de forte que j'estime pouvoir dire, que cette Découverte, ou ce Phénomène, & mon Siftème font faits pour s'apuiier réciproquement.

J'efpère de l'amitié dont vous m'honorés, *Monsieur*, que vous voudrés bien vous expliquer là dessus avec moi à nôtre première entrevûe, avec cette aimable fincèrité dont vous faites profession. *Je fuis &c.*

A - - le 20. Août. 1742.

L. R.



ENTRETIENS

Sur les Aparitions & sur la Magie.

*Felix qui potuit Rerum cognoscere causas:
Atque motus omnes, & inexorabile fatum,
Subject pedibus, strepitumque Acherontos avari.*

Vous voulés, Monsieur, que je vous rende compte de ce que j'ai fait cette Automne à la Campagne; savés vous bien qu'il ne sera presque question que de Magie & d'Aparations. Vous vous atendiés, peut-être, à des Remarques sur l'Histoire Naturelle, ou du moins à des spéculations politiques, si fort à la mode aujourd'hui; mais que dire de nouveau apres les *Reaumur* & les *Pluches*? Si quelqu'un pouvoit glaner apres eux, ce ne pourroient-êtré que les B***. & les S***. vous savés que ces Mrs. ont le privilège d'être les Confidens de la Nature, & de nous révéler ses Secrets. Pour les *Spéculations Politiques*, je vous assure qu'il n'en a pas été question: Nous somes encore moins propres à pénétrer les mistères du Cabinet, qu'à developer les principes & les ressorts que la Providence emploie dans ses Ouvrages. Nous convenoit-il de parler des horreurs de la Guerre dans un lieu où tout

nous retraçoit les douceurs de la Paix? Eloignons de nos Esprits, autant qu'il est possible, ces funestes idées qui ne nous rapellent que des Villes ruinées & réduites en cendres, des Provinces entières sacagées, des Citoiens fuiant le Soldat avare & cruel, un Peuple réduit à porter dans les Pais étrangers l'afreux Spectacle de ses pleurs & de sa misère. Rien n'est plus inutile que de se doner la torture pour deviner ce qui arrivera ou ce qui n'arrivera pas; ceux même qui forment les Projets ne savent guères, quel en sera le dénouement. Une bagatelle peut renverser le plan le plus judicieux, & qui paroissoit le plus facile. Tous les Evénemens sont dans la main de Dieu: Après avoir pris les précautions que la Prudence indique, le parti le plus sage c'est de se reposer sur lui.

*Vouloir ce que Dieu veut, est la seule science,
Qui nous met en repos. MALHERBE.*

Vous n'exigés pas que je vous fasse la peinture de la Maison Champêtre que je viens de quitter. Quelque agréable qu'en soit la situation, ce qui en faisoit le principal ornement, c'étoient les Persones qui y étoient. Il me prend envie de dire un mot de leur génie & de leur caractère; cela servira, peut-être, à jeter du jour sur

ce que j'aurai à vous dire dans la suite.

Mr. *de Lussi*, qui est le Maître de la Maison est un Home de 60. à 70. Ans. Il a encore toute la vigueur du Corps & toute la fraîcheur de l'Esprit d'un Home de 30. Quoique Theologien il est modéré, sociable, & n'est point Esclave des préjugés de ceux de sa Profession. Il rend justice également aux grands Homes de tous les Partis; il conoit l'utilité de l'Etude & des bons Livres; mais plus encore le prix de la Raison. Il n'a pas cru avoir bien rempli sa tâche, en se bornant à débiter quelques lieux comuns, sous le titre de Sermons; il s'est encore appliqué, de bonne heure, à enrichir son Esprit de tout ce que les belles Lettres ont de plus fin & de plus délicat. Comme il a la Mémoire heureuse & qu'il possède bien sa Langue, on se plaît infiniment à l'écouter: Il ne manque guères d'orner ses Récits de mille Anecdotes curieuses, qu'il trouve sur le champ. Sans avoir approfondi les Sciences, il en a bien fait les principes, & s'il imite, ses Copies égalent des Originaux.

Sa Nièce est une Personne de mérite, qui joint aux agrémens de son Sexe, la justesse & la solidité du nôtre. L'inflexion de sa voix a quelque chose de si doux & de si touchant, que l'Oreille n'a guères moins de plaisir à l'entendre, que les yeux

en

en ont à la voir. Come pour plaire elle n'a qu'à se montrer, elle n'a aussi qu'à parler pour persuader.

M^{lle}. *Dorval*, qui est son Amie, a quelque chose de plus brillant: Les graces tendres & naïves sont répandues sur toute la Personne. Comme elle ne fait que d'entrer dans le Monde, elle a encore cette timidité, qui sied si bien à son âge: On trouve qu'elle se décontenance & qu'elle rougit trop aisément; mais c'est que dans le Siècle où nous sommes on ne conoit guères la pudeur: La pureté qui devroit être dans nôtre Cœur n'est quasi que sur nos lèvres: Nos expressions rougissent quelquefois de nos pensées: S'il est vrai que ce rouge aimable que produit la pudeur, soit la couleur de la Vertu, cette couleur si précieuse est presque perdue.

Nous avons encore avec nous Mr. *Nabel*, que vous conoissés. Vous savés qu'il a plaidé assés longtems avec succès, & qu'il a crû pouvoir se reposer aujourd'hui à l'ombre des Lauriers dueillis au Barreau. On accuse ce Jurisconsulte de n'avoir pas toujours été le fidele Organe de la Justice, & d'avoir sù doner quelquefois au faux les couleurs de la Vérité; mais ce reproche tombe moins sur son Cœur que sur son Esprit. Come il a plus de force & de vivacité que de justesse, il ne se donne sou-

vent

vent pas le loisir de considérer une Cause dans toutes ses faces : Séduit par les côtés qu'on lui montre , il se prévient en leur faveur , & les présente , à son tour , dans le jour le plus favorable : Come il a une Voix mâle , un Geste imposant , une Eloquence naturelle , il persuade aisément ce qu'il croit. THEMIS elle même , come entraînée par la véhémence de son discours , sembloit demeurer incertaine entre le Juste & l'Injuste , & ne savoir de quel côté faire pancher la Balance.

Mr. DE BERCEIL , qui l'accompagnoit , est un Jeune Home d'une grande espérance. Il aime extrêmement la Lecture , mais peut être done-t-il trop dans le singulier & le merveilleux : Il se plaît à former des doutes , & à s'éloigner des Routes batues. Come il n'a pas des principes fixes , tout lui paroît presque également problématique. Tantôt le simple lui plaît par ce caractère de vérité qui l'accompagne ordinairement ; tantôt le nouveau & le *paradoxe* même l'éblouit , par ce penchant que les Homes ont eu de tout tems pour lui. On atache , je ne sai quelle grandeur à se fraier des Routes inconues & à penser autrement que le Vulgaire : On aime à faire usage de sa liberté , quelquefois même aux dépens de sa liberté ; presque toujourns aux dépens du *Vrai* , qui devroit être le seul objet de nos recherches :

ches : On ne revient à ce *vrai* qu'après s'être fatigué en courant aveuglément après le *Faux* : Honteux de s'être laissé tromper & conduire par des lüeurs , on retourne sur ses pas , & il faut recomencer une nouvelle Carrière.

Voilà, *Monsieur* , à peu près , quels sont les Acteurs de la Pièce. Je ne vous dirai rien de la Dame du Logis , c'est bien la meilleure Femme du monde ; c'est dommage quelle soit crédule jusqu'à la superstition, & que les Illusions les moins vraisemblables aquierent chés elle tous les droits de la Vérité. Je ne vous parlerai pas non plus de moi ; il ne me convient pas d'en dire du mal, & moins encore d'en dire du bien ; d'ailleurs vous me conoissés depuis long-tems , & s'il faloit faire mon Portrait , personne ne le feroit mieux que vous. Je viens à present à la Pièce même. Nous allons entrer sur la Scene ; déjà le Rideau est levé & les Acteurs paroissent.

Quand on est dans une Maison, il est allés ordinaire d'en visiter les Apartemens ; c'est aussi ce que nous fimes : Je ne vous en décrirai ni les Meubles ni les Ornemens ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que nous fumes surpris de voir qu'on avoit muré la Porte de la Chambre qui nous paroissoit la plus comode. La Dame du Logis
s'aper-

s'aperçut de nôtre étonnement, & nous dit qu'elle avoit fait condanner cette Chambre, parce qu'un Esprit s'en étoit mis en possession, & qu'il y avoit trop de risque à la lui disputer. Nôtre Théologien se mit à sourire, en la regardant, & lui repliqua, que pour lui il ne craignoit point les Esprits, & qu'il seroit ravi de converser avec eux : Il la supplia de permettre qu'il fit ouvrir la Porte de cette Chambre, & qu'il lui promettoit d'y coucher & d'en chasser bientôt le *Lutin*. Gardés vous en bien, reprit-elle ; ces sortes d'Esprits n'entendent pas raillerie, & on ne lute pas impunément avec eux. Le danger ne fera que pour moi interrompit-il, & s'il m'en arrive du mal, on ne pourra l'attribuer qu'à moi seul ; peut être Mr. le *Lutin* respectera-t'il mon Caractère, & s'il me presse trop, & que je me sente en danger, je vous apellerai à mon secours. Ho ! ne comptés pas sur moi, repliqua t'elle ; je ne veux point de Commerce avec ces Esprits là, & si mon Mari avoit suivi mon Conseil, il auroit abandoné cette Maison à son Granger, & en auroit fait bâtir une autre. C'est, peut être, ce que vôtre Granger souhaite le plus, dit Mr. de *Berceil* : Croiés moi, Madame, tout ceci sent bien l'imposture : Pour la découvrir, vous ne feriez pas mal de prendre au
mot

mot nôtre cher Pasteur : Il a les yeux bons & il ne s'épouvante pas aisément : J'offre de lui servir de second ; & pourvu que vous nous doniés des Chandelles & des Pistolets, je vous assure que nous serons autant en sureté, que dans la Maison que vous voulés faire bâtir. Je me rapelle à ce sujet, reprit-il , un Conte que m'a fait ma Nourrice : Elle me récitoit que dans un vieux Château , on entendoit dans une Chambre des Gémissemens & un bruit afreux de Chaines ; persone n'osoit en aprocher & le Fermier protestoit qu'il y alloit de la vie. Un Officier , à qui on fit ce raport , & qui se piquoit de bravoure , ofrit à son Colonel, à qui cette Maison apartenoit , de chasser l'Esprit , pourvû qu'il lui donât en récompense le poste de Capitaine qui étoit vacant. Le Colonel se laissa persuader , & le jeune Officier , après avoir pris les précautions que la prudence indiquoit , coucha dans cette Chambre fatale , & ne manqua pas d'entendre le bruit qu'on lui avoit anoncé. Come il s'y étoit préparé , il n'en fut point éfraié. Le Spectre parût couvert de Chaines & armé de Poignards. L'Officier le poursuivit l'Epée à la Main , & come il le serroit de près , le Fantome ouvrit un Trébùchet , où il chercha à se dérober ; mais l'Officier y entra après lui , & il alloit le percer de son

son Epée , lorsque le Spectre tomba à ses genoux , & deposa à ses pieds tout son Atirail éfraiant : Il jetta ses Cornes , ses Chaines & son Masque , & lui avoua sa fourberie , avec promesse de ne plus y retourner. L'Officier satisfait de sa découverte , le conduisit à son Colonel , qui reconnoissant son Fermier , tint parole à l'Officier , & se contenta de mettre hors de chés lui un Domestique qui vouloit se rendre le Maitre.

Vous pourriés joindre à cette Histoire , dit Mr. de *Lussi* , celle qu'on raporte de Madame *des Houlières* , qui étant précitément dans le même cas où nous sommes , choisit pour y coucher une Chambre condanée , & entendit au milieu de la Nuit *quelque chose* qui fit tomber son Chandelier & le Guèridon sur lequel il étoit posé. Ce *quelque chose* s'avança , ouvrit brusquement le Rideau & s'élança sur elle. Come c'étoit une Femme forte , elle n'eut point peur ; mais se levant à moitié , elle saisit *l'Esprit* , qui lui parut velu & assés docile : Se rassurant toujourns d'avantage , elle se leve tout à fait , & à la clarte de la Lune , elle aperçoit un gros Chien , qui ayant passé par une ouverture du Mur , cachée derrière la Tapifferie , se jettoit sur le Lit , come le lieu le plus comode pour y reposer. Quelqu'un qui avoit couché dans la

même

même Chambre, & qui, sans doute, avoit moins de fermeté que Madame *des Houlières*, s'étoit imaginé avoir vû ou entendu un *Lutin*. Pour rendre l'Aparition plus vraisemblable, & plus terrible, il l'avoit accompagnée de tout ce que la Crédulité & une Imagination éfraïée peuvent soupçonner ou inventer. La Fable avoit pris crédit, à la faveur du penchant que les Homes ont pour le merveilleux. Si l'on remontoit, ajouta-t-il, à la source, & aux vraies causes de toutes ces Aparitions & de tous ces Spectres, qui ont fait tant de bruit autrefois, on trouveroit que tout cela n'a presque d'autre fondement que l'interêt, l'ignorance, la crédulité, & l'imposture. C'est ainsi, poursuivit-il, que le prétendu Spectre qui avoit aparû à *St. Maur*, & qui sembloit si bien atesté qu'on n'osoit presque pas former des doutes à ce sujet, ne tint pas contre l'examen du Grand CONDE'. Le même Prince avoit découvert la Fourberie de *Jaques Aymar*, qui, par le moïen de sa Baguette devinatoire, avoit abusé & la Cour & le Peuple.

Quand on fait de semblables Récits, reprit Mr. de *Berceil*, le plus court, sans doute, seroit de nier le fait, ou de l'expliquer à peu près come fit un Valet de l'Illustre *Tournesfort*. Ce Savant raporte dans son Voïage

age

age du Levant, qu'un Pape leur aiant montré dans l'Isle d'Amorgos, une Urne dévatoire, qui se vuidoit, ou qui se remplissoit, selon que ceux qui la consultoient devoient avoir un succès mal'heureux ou favorable, on parut surpris de cette merveille; mais nôtre Valet, dit Mr. Tournefort, qui étoit un Garçon de fort bon sens, nous expliqua ce Mistère, sans recourir à la transpiration de l'Eau, au travers de la Terre & du Marbre, sans parler de St. George, ni de la Vierge Marie; il nous dit, d'un grand sens froid, que le Pape avoit bien la mine, pour entretenir sa Marmite, de vuidier & de remplir cette Urne, de l'Eau du Reservoir, avec la Cuilliere de son Pot, lorsqu'il se présentoit des Gens qui vouloient être trompés, come le sont la plupart de ceux qui cherchent des choses merveilleses. Voila ce qui s'appelle couper le Nœud gordien, simplement & sans détour.

Mais que répondrés vous, Monsieur l'Incrédule, dit Madame de Disi, avec vivacité, à ce que j'ai lû quelque part? N'est-il pas incontestable que le Marquis de Rambouillet, aparut après sa mort au Marquis de Précî, son Ami; qu'il lui aprit qu'il avoit été tué, & qu'il le feroit lui même une Année après; ce qui arriva en éfet. L'Abbé de St. Pierre * nous parle aussi d'une

Apa-

* Voies ses Ouvrages Politiques Tom. 3. page 57.

Aparition qu'un Prêtre nommé *Besnel* avoit eüe, & dont cet Abé tâche de doner une Explication phisique.

J'aimerois autant, repliqua Mr. de *Berceil*, que l'Abé de *St. Pierre* nous eut expliqué de quelle manière, des Cendres d'une Rose ou d'une Violette, il peut se former une Fleur de la même espèce. L'Aparition des Morts n'est pas moins inexplicable que les merveilles de la Palingénésie, ou de la Résurrection du Phénix. Cet Abé est bien le plus subtil & le plus savant Rêveur que je conoisse : Toutes ses spéculations & tous ses Projets ne sont presque que des Songes philosophiques, assés semblables à la République de Platon. S'il m'est permis, Madame, d'oposer des Autorités à celles que vous venés de citer, ajouta Mr. de *Berceil*, je vous dirai qu'un Chevalier Romain, nommé *Julius Canus*, condané injustement à mort par l'Empereur *Caligula*, come on le menoit au Suplice, promit à un de ses Amis de bien observer si son Ame sentiroit sa séparation d'avec son Corps, & que s'il pouvoit l'apercevoir, il ne manqueroit pas de l'en avertir. Mais il ne revint point. *La Motte le Vaïer*, fameux Sceptique, assure qu'un Barnabite mourant, lui aiant fait la même promesse, ne lui tint pas plus parole. Les Morts ont bien d'autres a-

fares que de doner des Nouvelles de l'autre Monde ; il est d'ailleurs fort incertain qu'ils se souviennent de ce qu'ils ont promi en celui-ci ; & quand ils s'en souviendroient, il est fort douteux qu'ils pussent l'exécuter.

Vous avez bien raison, interrompit notre Jurisconsulte ; il s'agit ici d'une promesse téméraire, dont l'accomplissement ne dépend point de celui qui s'y est engagé, & qui est nulle par elle-même. Peut être même que la nature de l'Âme ne lui permet pas d'agir sur les sens, dès qu'elle est séparée du Corps : Il n'y a que la Matière qui puisse agir immédiatement sur ce qui est corporel, & un Être spirituel n'a pas ce pouvoir.

Un Théologien ne concluroit pas mieux, reprit Mr. de *Lussi*. L'Écriture Ste. nous apprend que lorsque les Anges ont voulu converser avec les Hommes, ils ont revêtu un Corps, sans quoi ils n'auroient pas pu se faire entendre ; mais il n'est pas tout-à-fait vrai que les Morts ne conservent plus aucune idée de ce qui s'est passé ici-bas : Il paroît du moins par la Parabole du *Mauvais Riche* & de *Lazare*, qu'ils n'ont pas entièrement oublié l'état où ils se sont trouvés. On pourroit tirer la même conséquence de ce Passage de *St. Matthieu*.

Ch.

Ch. VII. 22. *Plusieurs me diront en ce jour-là, Seigneur, Seigneur, n'avons nous pas prophétisé en ton nom? &c.*

Come nos Messieurs cessèrent de parler, Je suis surpris, leur dis-je, que vous aies gardé le silence sur l'Aparition qu'eut un simple Maréchal de la Ville de Blois. Il protesta qu'un *Esprit* lui étoit aparû trois fois de suite, & lui avoit ordonné, sous de grosses peines, de se rendre à la Cour, & de dire des choses importantes à LOUIS XIV. mais de ne parler qu'à lui seul. Il fut, en effet, conduit à ce Prince : Il lui révéla le *Mistère* que l'*Esprit* lui avoit confié; mais le Secret a été gardé, & on n'a jamais sù de quoi il s'agissoit.

Ce Secret, dit *Mr. de Berceil*, étoit peut-être de la nature de celui d'une Societé fameuse, qui fait parade d'un Secret qu'on ignore, & qu'on ignorera long-tems, parce que peut-être il n'y en a point.

Hé! que nous importe de le savoir, reprit *Mr. de Lussi*, pourvu qu'il n'y ait rien qui soit contraire à la Religion & au bon ordre : On m'assure que ces Mrs n'ont en vuë que les progrès de la Tolerance & de la Vérité, & l'on ne sauroit se proposer un but plus utile & plus légitime.

Ne nous écartons pas du sujet, dit *Madame de Lussi*, avec un petit air d'impaticien-

ce ; vous avés excité ma curiosité , & c'est à vous de la satisfaire : Apprenés moi , je vous prie , ce que c'est que ce Lutin qu'on a tant reproché à Mr. de Fontenelle : J'ai vû là dessus une Lettre curieuse , où on le raille cruellement de sa crédulité.

C'est bien dommage , lui repliqua le jeune de Berceil , que votre curiosité se borne là , & qu'elle ne s'exerce que sur les Esprits. Aimable come vous l'êtes , quelque chose que vous demandiés , vous ne devés pas craindre qu'on vous la refuse : Sachés donc , Ma belle Delle , que ce Lutin qui faisoit mouvoir extraordinairement les Cheveux de Melle Testar , n'étoit autre chose que la passion qu'elle ressentoit pour un Cavalier que ses Parens lui défendoient de voir : Elle feignit un mal qu'elle n'avoit pas , pour en couvrir un réel. Mr. de Fontenelle , qui la vit dans cet état , en eut pitié ; & quoi qu'il devinat le mystère , il ne voulut , ni le dire , ni l'expliquer. On imputa à ignorance ce qui étoit uniquement l'effet de sa Discretion : Les plus grands Génies d'ailleurs ont leurs bornes , & ne peuvent pas savoir les causes de tout. Après le mérite de conoitre , il n'y en a point de plus estimable que celui d'avouer ingénument son ignorance. Nous sommes sur la plupart des choses come des Enfans , qui voient jouer

pour la première fois des Marionettes : On leur dit que ce ne sont que des Poupées que l'on fait mouvoir ; mais ils ne sauroient concevoir comment ces petites Figures peuvent agir & parler. J'ai vû de bons Philosophes qui se donèrent la torture pour deviner le jeu & les ressorts de deux Statües, qui s'inclinoient quand leur Maître le comandoit, & qui versöient dans un Verre du Vin blanc, ou du Vin rouge, au choix des Spectateurs. On eut beau examiner de près & avec beaucoup d'attention, la Mécanique, qui faisoit mouvoir ces Figures, ne parut point, & est encore un Mistère. Il y a eu un tems où l'on ne s'apliquoit guères à chercher les Causes naturelles & phisiques : Le plus souvent même les faits étoient aussi faux que les explications que l'on en donoit. *Je ne suis pas si convaincu de nôtre ignorance, dit Mr. de Fontenelle, par les choses qui sont, & dont la raison nous est inconnue, que par celles qui ne sont point, & dont nous trouvons la raison.* L'Homme tatonne long tems avant que de découvrir la Vérité. La première fois que les Américains virent une Montre, ils s'imaginèrent qu'un Esprit en faisoit mouvoir l'Aiguille & la conduisoit. Ils étoient bien éloignés de penser qu'elle n'étoit dirigée que par des Rouës & par des Ressorts : Ne

crurent ils pas aussi que les premiers Vaisseaux qui parurent sur leurs Côtes, étoient l'ouvrage de la Magie, & que les *Espagnols* qui les montoient étoient des Diabes. A la vérité, ces *Espagnols* étoient de terribles Gens, & quand ils auroient été, en effet, ce que l'on pensoit qu'ils fussent, ils n'auroient guères agi avec plus de barbarie.

Vous oubliez une des principales causes de l'étrange crédulité des Hommes, dit Mr. *Nubel*. Vous avez bien parlé de l'ignorance, & du penchant pour le merveilleux; mais vous n'avez rien dit de la foiblesse de l'Homme, qui s'engage à chercher hors de lui, & hors même des Créatures qui l'environnent, des secours extraordinaires & surnaturels. C'est ainsi, par exemple, que *Saül*, dénué de tout, exposé au plus grand péril, & en proie à son désespoir, eut recours à la *Pittonisse*, & évoqua l'Âme de *Samiel*.

Ho! il n'est pas trop sûr, dit Mr. de *Lussi*, que ce fut l'Âme ou l'Ombre de *Samiel*, qui comparut, & qui satisfit sa criminelle curiosité: Les Saints n'obéissent pas ainsi à la Voix des Magiciens; il n'est pas aisé de les tirer du séjour de la Félicité: Il étoit bien facile à cette Femme, de tromper un Prince crédule, qui paroïssoit se livrer lui même à la séduction. Epouvanté, come il l'étoit, il n'étoit guères capable de se garantir de l'imposture, à laquelle le lieu,

le tems, & les cérémonies avoient fû donner un Air impofant & même facré. Il n'étoit pas moins facile de pénétrer la défaite de ce Prince, & le triomphe de fes Ennemis : Un Général éfraié est à moitié vaincu, & n'est guères en état de fe bien défendre. La Pithoniffe favoit d'ailleurs que Dieu avoit fait choix de *David*, & avoit réprouvé *Saül*. Le Règne de ce malheureux Prince étoit passé; il voioit lui même la Chûte prochaine, & l'événement n'étoit point douteux. Je voudrois donc mettre ce Spectre au même rang que celui qui aparut à *Junius Brutus*, lors qu'il étoit à *Philipes* & prêt à livrer Bataille à *Marc-Antoine* & à *Auguste*. Je foupçonne fort que l'un & l'autre Spectre fut l'Ouvrage d'une Imagination échaufée par le danger & les conjonctures. *Brutus* n'avoit peut être guères moins de remors que *Saül*. Il avoit tué un Bienfaiteur, qui l'apelloit fon Fils; il alloit combattre contre le Neveu d'un Home, qui lui devoit être extrêmement cher; le fort de fa Patrie dépendoit du succès de ce Combat. Quelque ferme que fut *Brutus*, on pouvoit être éfraié à moins.

Mais si vous faites main basse sur tous ces Spectres, j'espère du moins, dit Melle. *Dorval*, que vous ferés grace au *Démon de Socrate* & à celui que l'on donoit au *Maréchal de Luxembourg*.

Je ne les épargnerai pas plus que les autres, repliqua Mr. de *Lussi*. Le Génie de *Socrate* n'étoit sans doute autre chose que la pénétration & son extrême sagesse. C'est ainsi que *Nansa Pompilius* fit croire aux Romains que les Loix qu'il leur donna, lui avoient été dictées par la Nymphé *Egrie*. A l'égard du Maréchal de *Luxembourg*, cet habile Capitaine étoit heureux : Il avoit bien étudié le Métier de la Guerre, & acquis beaucoup d'expérience. Avec de telles lumières, il lui étoit aisé de deviner les projets des Ennemis & de les prévenir. Voilà quel étoit son Démon, & vous voyez par là la fausseté de l'accusation portée contre ce grand Homme. Ce qui autorise cette conjecture & la rend presque certaine, c'est que l'on dit que le Diable lui étant aparu, le Duc de *Luxembourg* tira l'Epée & le poursuivit vivement. Ce pauvre Diable ne pût trouver de sûreté que dans la fuite.

Ceci me rapelle, ajouta-t'il, une Histoire que j'ai lû ce matin dans les Mémoires du Cardinal de Rets : J'ai par hazard ce Livre dans ma Poche, & je vais vous le lire.

„ La petite pointe du Jour, dit-il, commen-
 „ çoit à paroître, quand on fut au bas de
 „ la descente des Bons Hommes. Justement
 „ au pié, le Carosse où nous étions s'arrê-
 „ ta tout court. Come j'étois à l'une des
 „ Portières, je demandai au Cocher pour-
 „ quoi

1. qu'il s'arrêtoit ; & il me répondit ,
 2. avec une Voix fort étouffée : *Vous êtes vous*
 3. *que je passe par dessus tous les Diables qui*
 4. *sont là devant moi ?* Je regardai & je ne
 5. vis rien , mais Me. de *Chafis* , qui étoit
 6. à Maître Portière jeta les hauts cris. Mr.
 7. de *Turenne* se jeta , alors en bas du Ca-
 8. roffe. Je crus que c'étoient des Voleurs ;
 9. Je pris l'Épée d'un Laquais , & j'allai
 10. jonder Mr. de *Turenne*. *Voituro* , qui étoit
 11. avec nous , comença un *Oremus* : Melle.
 12. de *Pendôme* disoit son *Chapelet* : Me. sa
 13. Mère vouloit se confesser à Mr. de *Li-*
 14. *viens* , qui lui disoit : *Ma Fille n'aës point*
 15. *de peur, vous êtes en la Main de Dieu.* Le
 16. Comte de *Brian* avoit entonné bien dévo-
 17. tement à genoux , avec tous nos Laquais ,
 18. les Litanies de la Vierge. Mr. de *Tu-*
 19. *renne* , toujours intrépide , me dit , d'un
 20. grand sens froid , *Allons voir ces Gens là :*
 21. Nous vîmes en effet une longue Procef-
 22. sion de Fantômes noirs. Je fis deux
 23. ou trois Hauts vers la Procession. Ceux
 24. qui étoient dans le Carosse , nous croiant
 25. aux prises avec les Diables hurloient plu-
 26. tôt qu'ils ne croient. Mais ce ne furent
 27. pourtant pas eux qui eurent le plus de
 28. peur. De pauvres Captifs noirs ,
 29. qui étoient nos Diables d'imagination ,
 30. qui venoient de se rafraichir dans la Ri-
 31. vière , & qui virent venir à eux deux
 32. Hoc

„ Hommes l'Épée à la Main, Peurent très grande.

Ce Récit me rapelle encore une des causes de la crédulité, qui nous étoit échappée. Cette cause est un goût excessif pour l'imitation. Le Père *Mallebranche* a mis ceci dans tout son jour, en parlant des Imaginations contagieuses. Il suffit que trois ou quatre Persones, d'une imagination vive & éprises du merveilleux, assurent, avec hardiesse, ce qu'elles ont crû voir, ou ce qu'elles ont inventé, pour répandre leur Opinion de tout côté. L'Erreur fait des progrès avec une extrême rapidité; elle passe aisément d'une Nation à une autre; elle se perpétue, pour ainsi dire, des Pères aux Enfants, & la Tradition la consacre. *Donnez moi seulement six personnes*, dit Mr. de Fontenelle, *à qui je puisse persuader que ce n'est pas le Soleil qui fait le jour, je ne desespère pas que des Peuples entiers n'embrassent cette Opinion.* D'une persuasion particulière, il se forme bien-tôt une persuasion générale: C'est un Echo qui rend des sons, & qui les multiplie à l'infini.

Il y a des exceptions à faire, interrompit Mlle. de *Lussi*: Ce qui est dit des Démons, dans l'Évangile, est si bien établi, qu'on ne peut guère en douter. Je ne veux point ataqer cette créance, repliqua nôtre

tre Théologiens, comme notre Foi n'en reçoit aucune atteinte, chacun peut croire là-dessus ce qu'il lui plaira l'air comu des Gens qui expliquoient des Passages où il est parlé des Démons d'une manière toute naturelle. Ils pensoient qu'il s'agissoit simplement de quelques Maladies extraordinaires ou incontinës : Ils avoient peine à croire que le Diable eut en éfet transporté nôtre Seigneur sur le Temple, à la vüe de tout le Peuple de *Jerusalem*. Si ceci n'est qu'une Parabole, le reste peut aussi être figuré. Mais quand il seroit vrai que les Démons eussent paru en *Judée* dans le tems de JESUS-CHRIST, cela ne tireroit point à conséquence, pour les autres Nations, ni pour d'autres Siècles. Dieu vouloit alors que le Diable fut témoin des Miracles de nôtre Sauveur ; il le forçoit à rendre lui même hommage à la Vérité, & à suivre, en Captif, le Char de Triomphe du Vainqueur. Que savons nous encore si Dieu n'avoit pas dessein, par là, de punir l'incrédulité des Juifs, de la rendre inexculpable, & de leur en faire sentir l'énormité, puisque les Démons eux mêmes ne pouvoient s'empêcher de se rendre à l'évidence ? Pour moi, ajouta-t'il, je ne saurois me persuader que l'Etre Suprême permette au Diable de lutter contre lui, en renversant à son gré, les

les Loix physiques, qu'il a sagement établies. Je ne saurois croire que le Démon ait le pouvoir de séduire les Hommes. Si cela étoit, il ne nous resteroit presque aucun moyen de distinguer les vrais Miracles des faux; il seroit difficile de ne pas tomber dans l'Erreur des *Manichéens*, qui établissoient deux Principes, l'un bon & l'autre mauvais. Gardons nous donc bien de faire du Diable un Rival de la Divinité.

La Conversation devint ensuite générale. On raila fort Mlle. *Dorval*, qui avoit pâli plusieurs fois quand on avoit parlé d'Esprits & de Démons. Je m'étois aperçu que dans ce tems là elle s'étoit approchée insensiblement de Mlle. de *Lussi*, & qu'elle s'étoit mise entre elle & moi. Comme le jour començoit à décliner, je lui dis que Mr. de *Berceil* coucheroit volontiers dans sa Chambre pour la rassurer, & qu'il avoit un secret tout particulier pour imposer silence aux Lutins. Je ne m'y fie pas, répliqua t'elle, il seroit peut être le Lutin lui-même. Il a d'ailleurs promis à Mr. de *Lussi*, qu'il lui tiendrait compagnie cette Nuit, & je ne veux pas le priver d'un second, si plein de bravoure, & qui lui fera peut-être nécessaire. Je me réjouis fort de voir l'effet de leurs conjurations, & de leurs exorcismes. Je

me félicite d'avance de sentir cette Maison
délivrée d'Hôtes si incommodes, & que je
me représente toujours sous une figure a-
gréable.

Vous pourriez bien vous y tromper, re-
pris-je; Vous savés que *Cupidon* étoit invi-
sible aux yeux de *Psiché*, & qu'elle crut
qu'il ne le déroboit ainsi à ses regards, que
parce qu'il étoit aussi horrible qu'un Mon-
stre: C'étoit cependant l'Amour paré de tou-
tes ses graces, & d'autant plus aimable,
qu'il s'étoit blessé lui-même d'une de ses
Flèches, & qu'il sentoit pour *Psiché* la Pas-
sion la plus vive, & la plus tendre. Peut-
être que, si le *Latin* qui a fait le sujet de
cet Entretien se rendoit visible, au lieu
d'un Fantôme hideux, peut-être verriez vous
un *Salamandre* plein de feu & de tendresse,
ou un *Silphe* galant, spirituel & aussi beau
que l'Amour. Nous ne devons pas tant
craindre les Esprits, continua-je, en pre-
nant un ton plus sérieux, peut-être y en
a-t-il autour de nous qui nous écoutent
& qui se moquent de nos fraieurs; peut-
être sont-ils les Auteurs de certains pro-
phétismes dont nous ne connoissons point
les causes; peut-être veillent-ils à notre
conservation, & sont-ils les témoins de nos
pensées & de nos actions, les plus secrètes.

Les Philosophes prétendent que l'Air que

nous

46 JOURNAL HELVETIQUE.
nous respirons est rempli de Semences & de petits Animaux invisibles; pourquoi aussi ne seroit-il pas le séjour de quelques espèces d'Etres spirituels, qu'il ne nous importe pas de conoitre à présent; mais que nous conoitrons peut être un jour: Peut-être certains Phénomènes dont nous ignorons les causes sont-ils opérés par leur moyen; peut-être font-ils partie de cette Echelle immense d'Etres qu'il y a entre Dieu & nous.

Voilà bien des *peut-être*, dit Madme de Disi; ne ferions-nous pas mieux d'aller souper que de nous alambiquer l'Esprit après des spéculations aussi creules. On conclut qu'elle avoit raison, & nous marchames pour nous mettre à table. Comme je conduisois Melle. d'Orval, elle me dit tout bas qu'il lui restoit encore quelques doutes, & quelle vouloit me les proposer le lendemain. M^r. de Berceil, qui ne la perdoit pas de vuë, entendit ce qu'elle disoit, & jura qu'il vouloit être de la partie & qu'il nous suivroit par tout. Chacun dit la même chose, & l'on convint que si le tems étoit beau, on irait promener le lendemain matin dans la Forêt, qui n'étoit qu'à une portée de Moutquet du Jardin, & que là nous parlerions à notre aise, de Magie & de Sorciers, au hazard d'être accusés d'y tenir le Sabat.

LET-



LETTRE

DE MR. ENGEL,

Bibliothécaire de BERNE.

A Mr. H. Bibliothécaire de GENEVE,
sur l'Origine de l'Imprimerie, & sur di-
verses Editions anciennes.

MONSIEUR.

LE Discours sur l'Origine de l'Imprime-
rie, que je donai dans le *Journal Hel-
vétique du Mois de Septembre 1741.* me pro-
cura l'honneur de recevoir une de vos Let-
tres, dans laquelle vous me marquies vô-
tre sentiment avec beaucoup de bonté, &
en daignant même acorder vôtre Aproba-
tion à cette petite Pièce. Mes Remarques
ont eu le bonheur aussi de plaire à d'au-
tres Gens de Lettres, entr'autres à Mr.
HEUMAN, célèbre Professeur en Théologie
& en Histoire Literaire à *Göttingen*, qui a
rendu son Nom immortel par les Ouvrages
qui sont sortis de sa Plume, principalement
sur l'Histoire Literaire. C'est ce qui m'en-

gage

de faire encore quelques Réflexions pour mieux éclaircir cette Matière, & je prens la liberté de vous les adresser.

Diverses raisons m'y ont déterminé. Tant de Preuves d'un Mérite distingué & d'un Savoir profond, que l'on remarque dans les Pièces dont vous avés enrichi spécialement le *Journal Helvétique* & la *Bibliothèque raisonnée* * m'ont fait concevoir une véritable estime pour leur Savant Auteur. Par là je vois mes Vœux exaucés, au moins en partie : On fait paroître aussi en *Suisse* du goût pour les Belles Lettres, accompagné de Savoir & d'Erudition, & ce n'est pas manque de l'un ou de l'autre que nôtre Nation n'écrit pas beaucoup sur ces Matières; mais par des raisons & des circonstances dans lesquelles il est inutile d'entrer présentement.

Mais ce qui m'a sur tout engagé à vous adresser mes nouvelles Remarques, c'est ce que vous avés dit de mes précédentes dans le *Journal Helvétique* de Mai dernier. Vous y avés observé que je n'avois touché qu'en passant ce qui donoit lieu de douter des anciennes dates de certains Livres; ainsi je dois vous exposer plus amplement les raisons sur lesquelles je me fonde.

Voïons

* Voïés entr'autres les Journaux d'Avril & Mai 1742. & Bib. rais. T. XXIV. p. 227. & T. XXV. p. 271. &c.

Voïons d'abord ce que j'en ai dit dans le Journal de Juin 1741. Voici mes propres termes : *Au reste je ne suis pas trop crédule sur la date de toutes ces Editions : Il me paroît même surprenant , que tous les Savans aiant reçu celle du Psautier de 1457. & d'autres come véritables & sans contradiction ; puisqu'il doit y avoir , Per Joh. Faust & Petrum Schoeffer : Ce qui fuit , qu'on ne peut pas douter , qu'ils ne fussent alors Associez ; Mais pourquoi dans les Editions des Offices de Cicéron de 1465. & 1466. Faust se trouve-t'il le seul Maître , & marque t'il dans la première , „ Per manum Petri Pueri mei : Et dans la „ seconde , Per manum Petri de Gerusheim Pueri mei ? D'où vient que Pierre Schœffer est Associé de Faust en 1457. & qu'il redevient son Garçon en 1465. & 1466 ? Il y auroit bien des Observations à faire là dessus & peut être trouveroit on , que le Livre des Offices de Cicéron de 1465. est le premier , qui ait été imprimé avec la date &c.*

J'ai raporté ce Paragraphe en entier , parce que c'est le Sujet que je prétens traiter un peu plus à fond dans cette Lettre. Je n'ai formé qu'une Objection , qu'un Doute , & je n'ai rien voulu décider. Je ne déciderai même rien encore ; mais je me contenterai de déduire plus particulièrement les raisons de mes doutes , & j'en abandonnerai

50 JOURNAL HÉLVÉTIQUE
rai la décision aux Savans, & à vous, Monsieur, principalement.

Examinons ces dates l'une après l'autre, come P. Marchand les raporte, car je n'en ai vû aucune que celle des *Ciceronis Officia* de 1465. que j'ai dans ma Bibliothèque, & voions leurs diferentes Souscriptions.

1°. *Psalmorum Codex* :

Præsens Psalmorum Codex, venustate capitalium decoratus, rubricationibus sufficienter distinctus, inventionem artificiosam imprimendi ac characterisandi absque Calami excaratione sic Effigiatus, & ad Eusebiam Dei industrie est consummatus per Johannem Faust Civem Moguntinum & Petrum Schoiffer de Gernsheim; Anno Domini Millesimo CCCCLVII. in Vigilia Assumptionis.

2°. *Durandi rationale.*

Præsens rationalis dinorff Codex officiorff venustate Capitalium decoratus &c. Per Johannem Faust, Civem Moguntinum, & Petrum Gernsheim, Clericum diocess. ejusdem, Anno Millesimo quadringentesimo quinquagesimo nono, Sexto die Octobris.

3°. *Clementis V. Constitutiones &c.*

Per Johannem Faust Civem Moguntinum & Petrum Schoiffer de Gernsheim Clericum diocess. ejusdem : Anno Dni MCCCC. Sexagesimo XXV. die Mens. Junii.

Catholicon Job. Januensis, ne nomme point

point les Imprimeurs ; ainsi j'en omettrai la Soufcription.

4°. *Biblia Latina &c. Per Joh : Fust Civem & Petrum Schoiffer de Gernsheim clericum dioceff. ejusdem Annò Dei MCCCCLXII. in Vigilia Assumptionis Virgo : Mariae.*

5°. *Biblia Germanica Joh : Fust Moguntinus Civis A MCCCCLXI. effecit.*

6°. *Bonifacii VIII. Sextus Decretalium Liber. &c.*

Per Johannem Fust Civem & Pctrum Schoiffer de Gernsheim Annò Dni MCCCCLXV. die verò XVII mensis Decembris.

7°. *Ciceronis Officia & Paradoxa non atramento, plumali canna neque aërea, sed arte quadam per pulchra. Petri manu pueri mei feliciter effeci finitum Annò MCCCCLXV.*

8°. *La Seconde Edition, Non atramento &c. &c. Manu Petri de Gernsheim pueri mei feliciter Effeci finitum. Annò MCCCCLXVI. quartâ die Februarii.*

Je vais comencer présentement d'hazarder mes Conjectures, & je les apuierai par des Raisons. Je répondrai ensuite aux Objections que l'on forme & aux Raisons que l'on opose à mes doutes.

Je crois que la *Bible Allemande* a été le premier Livre imprimé avec la date, & les deux Editions de *Cicéron* les seconds & troisièmes, & que toutes les autres da-

tes précédentes sont absolument erronées.

Reprenons les Points de l'Histoire, dont tous les Partisans de *Guttemberg*, *Faust* & *Schoeffer* conviennent. *Guttemberg* a été l'Inventeur de son Art, & *Faust* son Associé fournissoit l'Argent. Après le Procès qu'ils eurent & la Sentence du 6. Nov: 1455. ils se séparèrent, & *Faust* resta seul Maître. Il n'étoit point question de *Schoeffer* jusqu'à ce tems là. Ces deux Associés ont imprimé plusieurs Livres, avec des Tables de Bois, ou avec des Caractères, soit de Bois, soit de Fonte, faits & finis à la Main. *Schoeffer* n'étoit alors & même après, que Domestique & aux Gages des deux Associés, ou de *Faust* seul. Après la Société dissolüe, *Faust* fut apparemment seul Maître; cependant on ne trouve aucun Livre imprimé par lui seul, que cette Bible Allemande. Si toutes les dates que j'ai raportées étoient sans conteste, il faudroit que *Schoeffer* eut été Associé de *Faust* depuis 1457. jusques en 1462; que cette même Année il se fut séparé, pour que *Faust* eut imprimé seul la Bible Allemande, & qu'en 1465. & 1466. il fut redevenu Garçon Imprimeur. Quel cahos! On voit bien qu'il y a de la contradiction à tous ces égards. Il est bien plus naturel de croire; que *Faust*, après s'être séparé de *Guttemberg* fut le seul Maître; que voiant

ensuite le Génie de *Schoeffer*, il le prit pour son premier Ouvrier : C'est ce que marquent ces mots: *Petri manu pueri mei &c. effeci.* *Schoeffer* n'étant qu'Ouvrier & non Associé, recevoit beaucoup d'honneur d'être nommé dans un Ouvrage ; mais il le méritoit à juste titre, puisque par l'invention des Matrices, il avoit mis son Maître en état d'imprimer avec beaucoup plus de diligence & à moins de fraix. Il y a toute apparence qu'en 1466 ou 1467. *Schoeffer* épousa *Christine*, Fille de *Faust*, & que tôt après celui ci remit son Imprimerie à son Gendre ; car grâce à ces douteuses Soucriptions de Livres, on ne conoit point avec certitude l'Année de la mort de *Faust*. Je tiens les Editions de *Schoeffer* des Années 1467. & 1468. également douteuses, à moins que quelques unes n'eussent été faites ces Années là par *Faust* & *Schoeffer*, & d'autres par *Schoeffer* seul. On voit par un Acte dont Mr. *Kobler* fait mention que *Jean Faust*, Chanoine, Fils de l'Imprimeur, remit à son Beaufrère *Pierre Schoeffer*, en 1477. 180. Décrétales sur Papier & 20. sur Parchemin, imprimées en 1473. qu'il avoit eües en Héritage de son Père. Par conséquent *Faust* n'étoit pas mort en 1467. & 1468. ni même en 1473. puisque son Fils ne pouvoit avoir part aux Livres imprimés après

après la mort de son Père : Par conséquent aussi les dates des Livres de 1467. & 1468. imprimés par le seul Schoeffer sont fautives, ou du moins il a eu tort de s'approprier ces Editions & de n'y mettre que son Nom. Enfin on voit par tout des confusions & des erreurs, qui me persuadent d'autant plus que les dates de 1457. 1459. 1460. & 1462. ont toutes besoin d'une addition de X. excepté la Bible Allemande.

Venons à d'autres Raisons : *Prosper Marchand* dit, *Que le Catholicon sans date, & du Papier marqué, partie par un Croissant, les pointes en bas &c. partie par une Tour &c. &c.* Or nous voions, que bien des Livres, entr'autres, *Vincentii Belluacensis Speculum Naturæ* imprimé à Nuremberg, en 1468. Le *Speculum Historiale* du même par *Jean Mentelin*, sans date, mais imprimé, à ce qu'on dit, en 1476; la Bible de *Mathias Daringk*, & quantité d'autres, ont la première marque. *Decreta Gratiani*, imprimée à *Strasbourg*, & d'autres, qui ne sont pas de cette Antiquité prétendue, ont la dernière de ces Marques. Par contre *Naudé* avoit déjà remarqué, que la Tête de Bœuf ou de Veau, avec des Cornes & une Croix au dessus, étoit la véritable Marque des premières Impressions de *Faust* : Ce qui est très vrai. La Bible sans date
de

de notre Bibliothèque, dont j'ai parlé dans ma précédente, a ces Marques, de mêmes que quelques Feuilles des *Offices de Cicéron* de 1465. Les autres ont une autre Marque, que je ne saurois bien décrire; mais dont je donnerai peut-être la figure avec les tems dans un autre Ouvrage, demême que de cinq autres Marques à la Tête de Veaux ou de Bœuf, qui se trouvent aussi dans des Editions postérieures, & même plus de 20. Ans après l'impression de la Bible de *Faust*; mais dont la Marque est cependant fort différente de celle des dernières. Outre cela *Jean Fils de Pierre Schoeffer*, assure dans sa Souscription de *Trithemius*, que cet Art est resté secret jusqu'en 1462; qu'on avoit même fait prêter Serment aux Ouvriers & aux Domestiques, de n'en rien découvrir en aucune manière. On dira peut-être, que ce Serment engageoit à ne rien découvrir de l'Art en lui même, & non, de faire connoître qu'un tel Art avoit été inventé. Mais cela ne se peut: Il est dit, *Quoquo modo, En aucune manière*. La raison de ce Mystère est toute claire. *Faust* vouloit vendre les Livres pour Manusc. Par conséquent, on devoit ignorer qu'on eut découvert l'Art de l'Imprimerie: Manière bien plus facile & moins dispendieuse de copier les Livres, que ne l'étoit l'Écriture. Ce fait est copié d'un

cha-

chacun, & la conséquence se tire d'elle même. Si dans le Pfautier de 1447. & dans d'autres Ouvrages, on a indiqué, qu'il étoit imprimé, *Ad inventionem artificiosam imprimendi ac characterisandi absque Calami excaratione*; c'est que le mystère étoit découvert: On ne pouvoit plus vendre des Livres imprimés pour des Manuscrits. Cependant bien des Persones veulent, que ce ne fut, qu'en 1462. que *Faust* vendit la Bible à *Paris* pour Manuscrit. Je crois pourtant qu'ils se trompent; mais au moins, ce ne fut, qu'après être séparé de *Guttemberg*, puisque s'il en avoit vendu auparavant une si grande quantité d'Exemplaires, il n'est pas présomable qu'il y eut eu Procès entr'eux; car il leur auroit été facile, en ce cas, de rembourser les Somes empruntées & de partager même des Profits, aiant vendu ces Exemplaires dans le comencement 60. *Ecus d'Or*, & sur la fin 40. Ce qui faisoit de grandes Somes. Leur Procès fut jugé en Novembre 1455. & il y a lieu de croire que ce ne fut qu'en 1456. ou 1457. qu'il alla à *Paris*. A son retour il songea à faire valoir de nouveau son industrie, & à imprimer d'autres Ouvrages pour les vendre come *Manuscrits*. Encore en 1462. il mit la date de l'Année à la fin de la Bible d'une manière fort équivoque,

voque, en se servant simplement du Mot *Effecit*, qui peut s'entendre par *Ecrit*, como par *Imprimé*. Peut être même auroit il continué ce manège plus longtems, si les Troubles de *Mauence*, qui dispersèrent les Ouvriers n'étoient survenus.

Ajoutons encore deux Réflexions.

1^o. Le prétendu *Pfuitier* de 1457. a été ré-imprimé par *Schoeffer* en 1490. avec des Notes; Cependant quoique, suivait cette Suposition il soit de 33. Ans postérieur à l'autre, il porte précisément la même Soustcription, & suivant *Prosper Marchand*, il ne diffère en rien de celui de 1457. excepté, que le plein Chant y est imprimé, que dans la Soustcription, il y est ajouté *Ac Notis aux Rubricationibus*, & que le Nom de *Faust* y est omis. Est il croïable que tout l'Ouvrage, & particulièrement ces deux Soustcriptions fussent si semblables, s'il s'étoit écoulé 33. Ans entre les deux Editions?

2^o. Et ce qui est plus fort: Voïons, suivant mon Système, si les Soustcriptions ne conviennent pas mieux pour la date. Dans la 1^{ere}. Edition, qui est la Bible Allemande, *Faust* ne dit, que *Effecit*: Ce qui se peut entendre en double sens, como je l'ai dit: Dans la seconde & troisième qui sont les Offices de Ciceron; il dit: *Arto quâdam per pulchrâ*, il ne dit pas, *Imprimen-*
di,

di, Characterisandi, &c. Il semble, qu'il vouloit cacher encore cet Art, & la manière d'imprimer: Quoiqu'il fût qu'on n'ignoroit pas, que ces Livres n'étoient pas écrits à la main, & que le Secret de l'Imprimerie étoit divulgué dès l'An 1462. cependant il se fait encore peine de faire naître à chacun la pensée, qu'on pouvoit imprimer; c'est pourquoi il dit simplement, *Arte quâdam per pulchrâ*, laissant le soin à chacun de deviner le Secret de cet Art. Dans les suivantes, selon moi, il découvre à la fin, que c'est *inventione artificiosa imprimendi characterisandi &c.* Je ne sais si je me trompe, de croire, que cet Ordre est plus naturel, que de dire pendant cinq Années qu'on imprimoit les Livres, & qu'on ait voulu le cacher ensuite pendant quatre autres Années.

Enfin dira-t'on, pourquoi faire tant de dates fautive? Je répons: Que dans le XV. Siècle, on faisoit des fautes innombrables. On n'a qu'à lire ce que divers Auteurs disent des dates fautive & sur tout *Prosper Marchand*. Par exemple, *Sabellicus, Mayence 1442. Hist. Assumpt. B. Mariæ Virg. Deventer 1457.* Si ce dernier étoit imprimé à *Maïence*, on feroit passer la date pour véritable; au lieu qu'on est convaincu, qu'à *Deventer* il n'y a point eu d'Imprimerie en

1457. Et je m'étonne, qu'on ne veuille pas reconnoître celle de *Sabellicus*, puis qu'on est si fort prévenu en faveur des anciennes Editions faites à *Maience*. Par malheur *Sabellicus* en est cause : Pourquoi ne naquit-il qu'en 1435 ? Deux Livres, que j'ai en main ont aussi de semblables fautes : L'une est dans *Craſtonis Lexicon Græco Latinum*, impressum *Mutina*, Anno *Millesimo Nonagesimo Nono*, au lieu de 1499. Le second Livre, dont je pourrois faire passer la date pour réelle, si je voulois en imposer & me faire honneur de posséder un Livre si rare ; c'est *Biblia Aurea*, impressa *Argentina* per *Job. Grueninger* Anno *MCCCCLXVI*. *Maittaire* ne parle point de cet Imprimeur avant 1489. Et j'ai encore un Livre, imprimé par le même en 1497. Outre cela les pages sont marquées par des Nombres : Enfin tout fait voir, qu'il y manque pour le moins un ou deux X.

On voit par ces Exemples & par cent autres, que je pourrois citer, que les dates fautivees ne sont que trop communes dans les Editions du XV. Siècle, & que même plusieurs ont été falsifiées à dessein ; témoin la Bible imprimée par *Ulrich, Michel & Martin* à *Paris*, dans laquelle on voit par la Soutcription *tribus lustris*, que *LOUIS XI.* avoit régné alors 15. Années en France.

ce, & que par conséquent elle fut imprimée en 1476. Cependant il y en a un Exemplaire à *Cantorberi*, où il y a *Semi Lustrum*; par conséquent elle seroit imprimée en 1464. Si *Maichel* ou d'autres qui ont fait cette découverte, avoient été si grands Partisans des anciennes Editions, ils auroient fait deux Editions de celle-ci; mais Personne ne s'en est avisé.

Voici encore un autre Exemple; *Schelhorn* dit, que dans un Exemplaire des Offices de *Cicéron* de la célèbre Bibliothèque de *Krafft* à *Ulm*, dont j'en ai un semblable, le Nombre LXV. est changé avec tant d'Art en celui de XL. qu'on n'en sauroit découvrir la fraude. Il dit pourtant, que c'est une fraude; pourquoi ne le pas croire? La difficulté du Mot *Puer* seroit levée par ce qu'en effet *Schoeffer* auroit plutôt pû être *Puer* en 1440. qu'en 1465.

Pourquoi devrois-je donc croire la date du *Pfautier* & d'autres plus correctes, puisque tant de Raisons me disent le contraire? Ajoutez y, que deux des premières Editions prétendues de *Faust* & *Schoeffer* doivent avoir les Lettres Initiales imprimées, & non peintes. Ce qui fait assés voir, qu'elles ont été imprimées, pour le moins une 100. d'Années plus tard, que les dates ne portent; car il est hors de conteste, que

que toutes les plus anciennes Editions ont les Lettres initiales, les Points mêmes, & le nombre des Pages, s'il y en a, peints en couleurs, & non imprimés; que c'est même un des Caractères diagnostiques de leur Antiquité.

Mais me dira-t-on; Qu'est-ce que *Faust* a fait depuis 1455. jusqu'à 1462. Voici ce que j'ai à répondre. On n'étoit pas si expérimenté dans l'Art de l'Imprimerie, & on n'avoit pas tout ce qui y a rapport dans une si grande perfection, come on l'eut quelques Années après. Peut-être même les Matrices n'étoient pas encore inventées par *Schoeffer*; ainsi l'Impression d'un seul Livre prenoit plus de tems, qu'aujourd'hui celle de dix. On sait d'ailleurs combien de Livres sans date on trouve encore aujourd'hui dans les Bibliothèques, & certainement plusieurs sont de *Faust*. Je crois que ce sont ces Ouvrages qu'il fit pendant ce tems là, pour les raisons que j'ai avancées.

On objectera encore, pourquoy je veux dégrader la Bible Latine de 1462, de son ancienneté? En voici la Raison. Ils en avoient imprimé une en 1455. & il y a aparence qu'on n'en avoit pas vendu alors tous les Exemplaires: Il n'y avoit que les Eclésiastiques qui fussent le Latin, encore n'étoit-ce pas leur fort: Les Moines étoient
taches

fâchés de cette nouvelle Invention, qui leur enlevoit tous les profits qu'ils faisoient en copiant & en vendant seuls les Livres; & ils achetoient le moins qu'ils pouvoient des Bibles imprimées; ainsi *Faust* ne devoit pas avoir besoin d'une nouvelle Edition. Mais il n'en étoit pas de même de la Bible en Allemand. Il n'y en avoit point d'imprimée: Les Laïques étoient bien aises d'une Invention qui leur procuroit ces Livres à bon compte, & on trouvoit: fies de debit de ces Bibles: Ainsi il est à présumer, qu'il aura plutôt doné l'Edition Allemande, que d'en doner deux de suite en Latin, & même deux Bibles dans la même Année; d'autant plus, que *Schæffer* dona une Edition de la Bible Latine, en 1472, suivant le Catalogue de *Hulsius*; à moins, que ce ne soit, come je le crois, la même que l'on prétend être de 1462; ce qu'il faudroit pouvoir examiner. Tout cela convient parfaitement à ce que j'ai avancé, que *Jean Faust*, alors seul Maître, la fit imprimer, come il le marque par la Soucription; *Job. Faust &c. Effecit*; M. CCCC LXII.

Venons présentement. *Monsieur*, aux Explications, que vous donés du mot *Puer*. Il est sûr, que, si je croiois toutes ces dates hors de conteste, je souscrirois volontiers

tiers à votre Explication , come étant très ingénieuse ; mais mes doutes me paroissant fondés , permettez que je lui opose quelques Réflexions. Vous dites vous même , que vous n'avez pû trouver dans *Du Cange* , que *Puer* ait été pris pour Gendre. Il est vrai que je n'ai point trouvé ce mot employé dans ce sens , ni dans *du Cange* , ni ailleurs. Je n'ai pas vû le *Journal de Paris* de 1741. ainsi je ne fai pas , si Mrs. les *Journalistes* fournissent des preuves de ce qu'ils alléguent ; s'ils le font , à la bonne heure , mes doutes pourroient un peu diminuer , mais pas de beaucoup : Il me resteroit toujours des Raisons , que le Mot *Puer* , expliqué per *Gendre* , ne leveroit point. Je ne dirai pas , que dans la bonne Latinité *Puer* signifie un Garçon au Service de quelqu'un. On n'auroit qu'à voir *Terence* , & d'autres : Mais Mrs. les *Journalistes* en conviennent : Il s'agit seulement de savoir s'il signifie un Gendre , *hoc Opus* , *hic Labor*. Qu'ils me permettent de ne le pas croire sur leur Parole : Il faut des Autorités en ceci , come en tout ce qui regarde les Langues ; il faut des Preuves de fait , & non des raisonnemens seuls. Par contre ce qu'ils avancent n'étant pas prouvé , je crois , que des Raisonnemens fondés sur des faits , fussent pour soutenir ma Thèse. Il est vrai , qu'il n'y a pas grande distance ,
d'un

d'un Fils à un Gendre ; mais enfin ce n'est pas la même chose. Les anciens Allemans, même les plus grands Seigneurs, nommoient leurs Fils, *Garçon*, *Bueb* : On voit encore dans certaines Contrées des Païsans, qui appellent de ce Nom leur Fils, même déjà en âge, quoique cela ne convienne, qu'à des petits Garçons : Le mot Allemand a même passé chés une partie des François. Dans le País de *Vaud*, il y a des Païsans, qui, en parlant de leur Fils, disent, *Mon Buebe* ; mais on ne trouve aucun vestige, ni chés les François, ni chés les *Allemans*, que l'on ait jamais donné ce Nom à un Gendre. Posons cependant pour un moment, que ce mot convint à un Gendre, que l'on traiteroit familièrement ; ce ne seroit pas dans un Ouvrage public, & lors que l'on voudroit lui faire honneur, qu'on lui doneroit l'Epithète de *Puer* : Ce terme sousentend toujours une Subordination, qui ne convient pas à une Home, - qui a été 8. Années Associé, & qui est *Clericus*. Ce n'est pas tout : Mettons tout cela à côté : En ce cas, je vous prierai, *Monsieur*, de me dire, comment il faut construire le Passage dont il s'agit en entier ? *Faust* dit, *Effeci finitum* : Qui ? *Joh. Faust Civis Moguntinus* : Par qui ? Il ne dit pas simplement, *Per Petrum* ; mais *Per manum Petri*, Quel Pierre ? *Pueri mei* : Ainsi je vois,

1°. Que *Fauft* étoit le seul Maître qui eut à comander à *Schoeffer*, & que c'est lui, qui dit avoir imprimé & fini le Livre.

2°. Que *Schoeffer* étoit un Garçon, qui lui prêtoit son Ministère, qui étoit *Operarius*. Car, selon moi les mots, *Per Manum*, veulent dire beaucoup, sur tout joints à *Effeci*. Il ne dit pas, *Per Manum ejus factum est opus*; mais, *Per Manum Sc. Effeci*, c'est-à-dire, *C'est moi qui l'ai fait faire par lui, qui le lui ai comandé*. C'est auta il que *Jussu meo*. Enfin, c'est, come toute autre chose, qu'on fait faire par des Ouvriers ou Domestiques, qu'on paie, suivant l'Axiome comun, *Quod quis per alium facit, per se ipsum fecisse censetur*: Ainsi le mot *Puer* signifiant un Gendre, ou un Garçon Ouvrier, cela n'empêche pas, que *Schoeffer* ne fût alors sous la Direction & l'Obéissance de *Fauft*.

Vous ne serés peut être pas fâché, *Monsieur*, de voir de quelle façon un Savant de mes Amis cherchoit à résoudre cette difficulté: Il croit qu'il pourroit y avoir eu deux *Pierre Schoeffer*, un Oncle & un Neveu; que le premier étoit Eclésiastique, *Clericus*, & que c'est lui qui inventa les Matrices; que le Neveu étoit celui qui est désigné par *Puer*, *Garçon*; & qui enfin devint le Gendre de *Fauft*. Il est vrai, qu'il ne donne pas son Sentiment pour démontré; mais

il convient, que, si cette Explication ne peut avoir lieu, il doit y avoir de l'Erreur dans les dates.

Examinons donc aussi ce sentiment en passant. On ne sauroit croire un moment l'existence de deux *Schoeffer* : L'Histoire ne parle que d'un seul, qui étoit au service de *Faust*, qui inventa les Matrices, & à qui son Maître donna en récompense la Fille *Christine* en Mariage, come le rapporte *Jean Schoeffer*, son propre Fils, à la fin de *Trithemii compendium de Origine Regum & Gestis Francorum de 1515*. Ainsi il n'y a pas lieu d'en douter : Mais que faire du mot *Clericus*? DU CANGE l'explique par Chanoine, ou autre Régulier, ou *Cathedralis*, qui a ses fonctions dans une Cathédrale, un Moine, Régent d'École, un Savant ou un Etudiant, un Ecrivain ou Secrétaire : C'est d'où vient encore *Clerc de Procureur, d'Avocat &c.* *Clericos* vient de *Cleros*, Sors, parce qu'autrefois le Clergé étoit peut-être élu par le Sort, ou que c'étoient des Gens choisis. J'ai lû de plus, que les Médecins étoient anciennement *Clercs*, & que ce ne fut qu'en 1452, que le *Cardinal d'Estouteville* leur apporta en France la permission de se marier. Or je présume de là, que *Schoeffer* avoit étudié, qu'il avoit un génie extraordinaire, come il le fit voir par l'Invention des Matrices : Invention que je n'estime pas moins, que

elle de l'Imprimerie même; puisque chacun conçoit en gros, coment cet Art peut se pratiquer, mais on ne conçoit pas si facilement la manière de tailler les Poinçons, fraper les Matrices, & fondre des Caractères mobiles. C'est sans doute ce qui lui fit donner par honneur le Nom de *Clericus*, come à un Home savant: Ou peut-être eut-il, ensuite, en récompense de son Invention, quelque Charge de Secrétaire. En un mot dans ce Siècle d'Ignorance, tous ceux qui favoient un peu plus que le comun, étoient réputés *Clericus*. De quelle manière qu'on l'envisage, on conviendra, que soit Titre d'Honneur ou Charge, il ne l'aura pas eu en qualité de Garçon, Ouvrier ou Domestique de *Faust*; mais seulement, lors qu'il fut son Associé: Par conséquent. les dates où il est nommé *Clericus* doivent être postérieures à celles où il est nommé *Puer*.

Il est donc incontestable 10. Que *Gutenberg* & *Faust* étoient les seuls Associés avant 1455. La Sentence qui les regarde ne faisant aucune mention de *Schoeffer*.

20. Qu'après la séparation de ces deux Associés, *Faust* étoit le seul Maître, & *Schoeffer* son Domestique, come tous les Auteurs en conviennent.

30. Qu'aparement *Faust* imprima & fit imprimer seul des Livres, uniquement pour son Compte & sans Associés.

40. Que cependant on ne trouve point de Livre, qui porte son Nom seul, que la Bible Allemande de 1462.

50. Que de là on peut conclure, que depuis la séparation d'avec *Guttenberg*, jusqu'à 1462. il n'a point été Associé, & qu'il n'a imprimé, que des Livres sans dates.

Cela posé, il faut que les dates de 1457, 59. 60. & 62. où *Schoeffer* se trouve Associé, soient erronées & fautives; d'autant plus qu'en 1465. & 1466. *Schoeffer* travailloit encore pour le compte de *Faust*, par son Ordre, & sous lui, en qualité d'Ouvrier; & que dans le XV. Siècle, il se trouve quantité de ces dates erronées.

60. Que *Schoeffer* aiant été *Clericus*, un Home de considération, & honoré comme tel, n'a eu cette Qualité & celle d'Associé de *Faust*, qu'après avoir cessé d'être son Garçon, Ouvrier ou Domestique.

70. Qu'ainsi la première Edition, qui a paru, avec le Nom de l'Editeur & avec la date, a été la Bible Allemande de 1462; la seconde les *Ofices de Ciceron* de 1465; la 3e. les mêmes *Ofices* de 1466; & que toutes les autres sont postérieures :

Voilà, *Monsieur*, quels sont mes doutes & mes sentimens là dessus. Je serai charmé, que par vôtre vaste savoir, & vôtre grande Literature, vous puissiez & vouliez bien les résoudre.

Mais

Mais avant que de finir, permettez que je vous comunique encore quelques particularités qui sont venues depuis peu à ma connoissance, au sujet des Imprimeurs & des Imprimeries de la Suisse.

Je comencrai par un Livre imprimé à Bâle, qui doneroit la Gloire de l'Invention de l'Imprimerie à la Suisse, s'il faloit recevoir toutes les dates come véritables. C'est à quoi nous n'avons cependant jamais prétendu, nous étant contentés d'avoir été des premiers à exercer cet Art après son Invention. Voici le Titre de ce Livre: *Reformatorium vitæ Morumque & Honestatis Clericorum Saluberrimum, eum expressione quorundam Signorum & Tribulationum Ecclesiæ; Basileæ 1444. 8º.* Voila donc un Livre imprimé à Bâle en 1444. 13. ans avant le Pseautier de Faust & Schoeffer. Pourquoi en douter? La date y est bien exprimée; Cependant les Savans de Bâle, ne laissent pas de convenir, qu'il y a de l'erreur.

J'ajouterai quelque chose à ce que j'ai dit dans mes précédentes Remarques au sujet de *Mathias Apiarius*, le premier Imprimeur que nous avons eu à Berne. On trouve encore quelque chose d'imprimé par lui en 1550. après cela on ne voit plus d'Impressions que de son Fils *Samuel Apiarius*, dont il y a des Livres imprimés depuis

1550. jusques en 1560 & plus tard même. J'ai découvert aussi depuis peu un autre Imprimeur de *Berne*, que j'avois entièrement ignoré. C'est *Bendicht*, ou *Benoit Uelman*, dont j'ai vû une Comédie intitulée *Ester*, imprimée en 1568. composée & représentée à l'ocasion des Nôces du célèbre JEAN STEIGUER, Avoier de *Berne*, Baron de *Rolle*, *Mons* &c Bifaieul de SON EXC. d'aujourd'hui, avec MADELEINE NAEGELI, Fille de JEAN FR. NAEGELI, ce grand Home qui conquit le Pais de *Vaud*, & fut Avoier avec son Gendre. Voila donc un Imprimeur qui nous étoit inconnu. Mais une chose qui regarde *Apiarius*, & qui n'est pas aisée à développer; c'est l'Impression de la *Bible Espagnole* très rare de *Cassiodorus de Regna*, faite en 1569. Le Titre porte les Marques *d'Apiarius*: Cependant on veut que ce soit *Guarin* de *Bâle*, qui l'ait imprimée. Le Nom de l'un ni de l'autre ne s'y trouve pas. C'est aparemment que *Guarin* l'a imprimée pour *Apiarius*, ou *Apiarius* pour *Guarin*; ou peut-être que *Samuel Apiarius* étoit déjà mort en 1569. & que son Imprimerie fut vendue à *Guarin*. Mais en ce cas, *Guarin* auroit mis sa propre Marque. à cette Edition. Je conclus donc qu'*Apiarius* en a été ou l'Imprimeur, ou l'Editeur. Un autre

Li-

Livre, qui, s'il n'est pas imprimé en Suisse, se trouve pourtant dans la Bibliothèque publique de Bâle; c'est *Durandi Rationale S. N. A.* Apparemment que c'est la même Edition, qu'on cite de la date de 1459. puis qu'on n'en conoit ni d'antérieure ni de postérieure, jusqu'à celle de *Reutlingen* de 1472. qui a été suivie de celles de *Paris* 1475. *Nuremberg* 1480. 1481. 1493. *Venise* 1485. 1519. 1572. *Strasbourg* 1484. 1486. & 1493. *Bâle* 1488. *Lion* 1512. 1516 1525. 1551. 1565. 1568. 1584. 1592. 1605. 1612. *Anvers* 1605. lesquelles n'ont pû rendre ce Livre comun. Cependant celle dont je parle appartenoit déjà en 1464. à *Jean Ulric Suriant*, Doien. Pourquoi dans cet Exemplaire n'y a-t-il point de Date, de Nom d'Imprimeur, de Lieu d'Impression? Et pourquoi la Ville de *Maïence*, les Noms de *Fausß* & *Schoeffer*, & l'Année 1459. sont-ils exprimés dans les autres? Ne seroit ce point une Edition faite par *Fausß* seul, sans date, à laquelle, dans les Exemplaires restans on auroit ajouté toute la Sousscription après coup; soit qu'en éfet *Schoeffer* eut voulu se faire passer, pour avoir été Associé de *Fausß* dans le tems qu'il n'étoit que son Domestique; soit que ce soit une simple erreur de date sans dessein? Je ne vois que confusion & incertitude en tout cela.

Souffrés encore Monsieur, que je vous done un court Extrait des Remarques faites par le Savant Mr. HEIDEGGER, Membre du Souverain Conseil & Bibliothécaire de *Zurich*, tant à l'occasion de ce que j'avois dit dans ma Pièce précédente, que pour ce qui concerne les Imprimeurs de la Suisse.

Quant aux premières, il convient avec moi de la quantité innombrable de fautes, qu'on a comises, les premières 50. à 100. Années, après l'invention de l'Imprimerie. Il en cite plusieurs du Catalogue du célèbre *Uffenbach*, entre autres celle de *Philippi Orationes*, où la date de 1454. est écrite tout au long & non-seulement en Chifre. Et soit, que cela ait été fait à dessein, ou non, il convient, que par la même il est incontestable, qu'on ne peut point se fonder sur ces dates anciennes, pour peu, qu'on ait lieu d'en douter. Il avoüe aussi, que la date du *Pfeantier* est fort suspecte; & il souhaiteroit come moi, de pouvoir examiner tous ces Livres & les confronter. Il ajoute plusieurs Remarques savantes, pour fortifier le Sentiment de ceux, qui tiennent *Guttemberg* pour Inventeur de l'Imprimerie.

Pour ce qui regarde les Imprimeurs Suisses, il me marque, qu'il a un *Augustini Opus Homeliarum* imprimé à *Bâle* en 1494. sans Nom d'Im-

d'Imprimeur; mais come il aëdicorè le Trai-
 té de *Verbis Domini* du même Aùteur, im-
 primé à Bâle la même Année P. *Joannem*
de Amerbach; *Ejusd. de verbis Apostoli*; *ibid.*
edd. Ejusd. in Epist. Joh. ib edd. Ejusdem Ser-
mones de Tempore ib. 1495. Ejusd. Sermones
de Sanctis, ib. eod.; le tout in fol: Il croit
 le premier du même Imprimeur. Il dit
 aussi, que *Libri dialogorum S Gregorii Papa*
4. à Bâle 1496 sont imprimés par *Michel*
Fourter, & qu'il a en outre *Gregorii Papa*
Expositio super Ezechie'em 4to. ib eod. sans
 Nom d'Imprimeur; mais du même Cara-
 ctère. Il assure de plus, que *Hans am Wa-*
sen a été le premier Imprimeur à *Zurich*,
 où il imprima une espèce d'Almanach en
 1508. ou 1509. Que *Hans Hager* a été
 le second, & que *Froschouer* n'y est venu
 qu'en 1519. Quant aux deux premiers, ils
 étoient Bourgeois de *Zurich*: Un de la Fa-
 mille *Am Wasen* fut reçu Bourgeois dans le
 XIV. Siècle, & un *Jean* ou *Hans Hager* en
 1456. Pour *Christophe Froschouer*, il fut ré-
 çû en 1519. & *Eustachius Froschouer*, en
 1538. Ces deux derniers étoient d'*Oëtingen*.

Voici encore quelques Remarques dont
 je lui suis redevable au sujet de *Mathias*
Schurer, Imprimeur à *Strasbourg*; de qui
 j'ai plusieurs Editions, dans lesquelles il se
 dit toujours de *Schlettstatt*. Mais suivant ce
 que

que Mr. *Heidegger* me dit, il y a la Soufcription suivante dans les *Adages d'Erasmus* imprimés en 1510. 4to. à *Strasbourg*; *Stannæis Calamis exscripta sunt in Oficina Mathematicæ Schureri Helveten. Artium Doctoris, Mense Julio.* Cependant dans une Edition du même Livre, que j'ai, imprimé en 1518. dont la Préface est de 1509. il se qualifie *Selestensis*; de même que dans *Fausti Andrelini Epistolæ proverbiales*, imprimé à *Strasbourg* la même Année 1510 & le même Mois, in 4to. En 1511. dans l'Edition de *Proverbia Polydori Vergilii* 4. il se nomme derechef *Helvetensis*. En 1516. dans son Edition de *Philostratus de vitis Sophistarum*, fol. il dit avoir reçu des Armoiries de l'Empereur MAXIMILIEN. Il s'agit de savoir, s'il a été Suisse d'Origine ou non. Je crois, qu'on pourroit soutenir l'affirmative; car, ou il a été originaire de *Schlettstatt* ou de *Suisse*, & a aquis une Bourgeoisie dans l'un ou l'autre Endroit. Or on ne peut pas croire, qu'il l'ait voulu aquerir en *Suisse*, puis qu'il ne s'y est jamais établi; ainsi il faut, qu'il ait été Suisse d'origine; que de là il se soit rendu à *Schlettstatt*, où il aura aquis la Bourgeoisie; & qu'enfin il se soit établi à *Strasbourg*, pour exercer son Art. Mais de quel Endroit de la Suisse étoit-il? Je présume, que nôtre Canton peut se l'attribuer, puisqu'il

NOVEMBRE 1742. 75

qu'il ne m'est pas connu, qu'il y ait des *Scheurer* ailleurs, & que par contre cette Famille fleurit chés nous, & qu'actuellement le célèbre *Mr. Scheurer*, Professeur en Theologie, se fait conoitre dans la République des Lettres par son Erudition & par quantité de savants Ecrits. Les vôtres, *Monsieur*, font beaucoup d'honneur à la Suisse: Les Persones de goût y prennent un plaisir infini, & vous prient de continuer à nous en régaler. Tous les Savans vous en auront une véritable Obligation, & moi en particulier, qui ai l'honneur d'être

MONSIEUR

Berne le 17. Octobre.
1724.

Votre très humble &
très obéissant Serv.
S. ENGEL.

LET-



LETTRE

A

MADAME LA BARONE DE **.

MADAME.

AU milieu de la pompe de la Cour & des plaisirs brillans, qui vous y environnent de tous côtés, voudriés vous bien admettre à vos piés vôtre ancien Poète; celui qui chanta la dévotte Lucrece, & qui fut vous interesser au sort de cette pieuse Amante? Peut-être aurois-je mieux pris mon tems, pour jouir du bien de vous entretenir, si j'avois profité des momens, où Madame la Barone, changeant l'Orgueil des Villes contre la simplicité d'un Sejour champêtre.

A lloit en gentille Bergère
Garder un Troupeau bondissant :
Alors, dans un loisir charmant,
Vous vous livriés toute entière,
Tantôt au doux gazouillement

De

De l'Onde amoureuse & légère
 D'un Ruiffeau, charmé de vous plaire,
 Qui ne quitoit qu'en murmurant
 L'email du Gazon verdoiant,
 Ou la trop heureuse Fougère,
 Que vos piés fouloient mollement.
 Taatôt, sous un riant feuillage,
 Qu'habitoient mille Oiseaux amans,
 Vous jouiffiés de leur ramage ;
 Et leur tendres faiffemens
 Vous retraçoient la vive image
 De ces plaifirs purs, innocens,
 Qu'ignore le faste des Grands.
 Près d'eux l'ambition, la brigue,
 La fourbe, l'envie & l'intrigue
 Changent tout en déguiffemens :
 Les amitiés font impostures,
 Les bons ofices des ufures,
 Les careffes des trahifons,
 Les promeffes des hameçons,
 Et tous leurs fermens des parjures.
 Auffi, pour paier les afronts,
 Que, sous leur diverfe figure,
 Ces éternels Caméléons
 Font tous les jours à la Nature,
 On les voit, nouveaux Ixions,
 Victimes des illuffions,
 Après leur recherche & leur peine,
 A la place du vrai plaifir,
 N'en embraffer que l'ombre vaine.
 Pour mieux enflamer leur defir ;

Et par là, pour mieux les punir,
 Le Ciel, dans sa juste colère,
 Le leur offre dans un lointain ;
 Et, dans leur effort téméraire,
 Lors qu'ils pensent l'avoir atteint,
 Il l'ôte à l'instant de leur main.

Mais, Madame, à propos d'Ixions, si j'en crois certaine Relation, fort joliment écrite, Mr. le Baron n'a été rien moins qu'Ixion ; & il a su fixer dans ses bras quelque chose de plus solide qu'un Nuage.

La belle & l'aimable Barone
 Nous annonce un petit Baron.
 Je l'entens le petit fripon,
 Qui se mutine, qui raisonne
 Et qui veut rompre sa prison.
 Arrêtés, petit Embryon,
 Malgré l'instinct qui vous inspire,
 Gardés votre chère Cloison ;
 Nos beaux Palais, que l'on admire,
 Ne font rien en comparaison.
 De ce Berceau que la Nature
 Vous forma de ses sages mains,
 Voiés l'admirable structure.
 D'abord, quelle molle fourrure
 Couvre vos Membres enfantins !
 Voiés dans ces Lacets divins,
 Qui font votre unique parure,
 Le rare & merveilleux conduit

De cette céleste Ambrosie,
 Qui, dans votre amoureux réduit,
 Fait le soutien de votre vie,
 Souvent nous parlons ici bas,
 D'une Région fortunée,
 Où les Mets les plus délicats
 Tombent d'eux-mêmes sur les plats.
 Hélas ! cette heureuse Contrée,
 Qui ne fut pour nous qu'en idée,
 Dans le coin que vous habités,
 Pour vous seul est réalisée.
 Cher Enfant, si vous en fortés,
 Si sur cette Terre maudite,
 Vous venés avec nous ramper,
 En vain, vers votre premier gîte,
 Vous voudrés bientôt regrimper.
 Du fort l'arrêt irrévocable
 Vous ferme à jamais le retour :
 Tout au plus, l'Amour plus traitable,
 Conduisant vos pas quelque jour,
 Et vous prenant sous sa livrée,
 Pourra d'un

Je m'aperçois, *Madame*, que j'ai beau
 me dire de nôtre Monde ; vôtre petit
 Lutin m'a tout l'air de ne se pas laisser
 persuader ; & quelque bien qu'il se trouve
 où vous le tenés renfermé, il voudra pren-
 dre

dre l'effor , au risque de gagner quelque Rhume , & de touffer quelquefois avec nous: Apres tout , *Madame* , il ne peut autrement jouir du bonheur de fixer ses yeux sur les vôtres , de vous embrasser , de vous voir lui sourire tendrement , & de s'enyvrer dans la douceur de vos caresses. Je pancherois allés à croire avec lui que tous ces avantages le dédomageront amplement de tous ceux qu'il aura perdus en changeant d'habitation ; & en cela il comence à montrer le bon Esprit & le bon gout que le Ciel lui destine. Je saisis avec bien de l'empressement ce sujet de felicitacion. Je vous supplie d'agréer la joie que j'en ai come un témoignage de l'inviolable & respectueux devoûment avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.



IMITATION d'une Epigramme latine , où l'on suppose que Venus , jalouse de la beauté d'une jeune Fille & d'un Garçon , les a voit rendus l'un & l'autre borgnes.

Tirsis est beau, Püilis est belle ;
 Les Dieux mêmes en sont jaloux :
 Venus arrache , en son courroux ,
 A chacun d'eux une prunelle.
 Tirsis , vange toi de ce tour.
 Done à Püilis l'œil qui te reste.
 Vous serés alors , sans conteste,
 Elle Venus , & toi l'Amour



L'AGONISANT.

UN Praxitèle étoit à l'Agonie ;
 A bien mourir son Curé l'exhortoit ;
 Force Oremus près de lui récitoit ;
 Rien ne manquoit à la Cérémonie :
 Cierge béni, Eau sainte & Litanie,
 Et Crucifix ; enfin là tout étoit.
 Le Crucifix alors qu'il présentoit,
 Le bon Curé très souvent répétoit,
 Reconnissés ce Jésus vôtre Maître,
 Triste, abatu, de douleur tout défait.
 Hélas ! Monsieur, je dois bien le conoître ;
 Dit le Mourant, quand c'est moi qui l'ai fait.



F A B L E.

Qui nucleum esse vult, is nucem frangat oportet.
 Il faut casser la Noix, pour en manger le Cerneau.

LE Proverbe a raison ; rien ne s'aquiert sans
 peine :

Nous allons le prouver par la Fable qui suit :
 Un-jeune Enfant, dans une Plaine,
 Vit un Noïer, chargé de fruit :

Si ce fruit le tenta, chacun peut le comprendre ;
 (Jeunesse fut toujours de fort bon apétit :)

Aussi dabord, futa-t-il pour en prendre ;
 Mais, l'Arbre étoit trop haut & l'Enfant trop petit.

82 JOURNAL HELVÉTIQUE

Que faire donc ? Il s'arme d'une Pierre ;
La jette contre l'Arbre & fait tomber à terre,
Du premier coup , une fort belle Noix :
Lors , du Maître il entend la Voix :
Ce contretens trouble sa joie ,
Sans lui faire oublier sa proie :
Il la prend & s'enfuit au plus prochain Hameau ;
Là , tour à tour , ce Jouvenceau.
Enlève , plein d'impatience ,
La coque, la coquille & la dernière peau ,
Mange la Noix , & puis il pense
A recommencer de nouveau.

On n'est point arrêté par la crainte ou la peine,
Lorsque vers quelque objet le plaisir nous entraîne :
Pour l'Etude un jeune Home auroit la même
ardeur ,
Que montra pour la Noix l'Enfant de cette Fa-
ble ;
S'il pouvoit de son fruit conoître la douceur :
Mais , il ignore par malheur ,
Qu'un travail , qui d'abord paroît désagréable ,
En lui faisant beaucoup d'honneur ,
Lui prépare un plaisir solide & véritable.

VERS



V E R S

Adresses à S. E. M. le Cardinal de FLEURY.

A Ton sujet adorable PRELAT,
GENEVE vit sourdir charmant d'ésbat
Ces jours passés. Dame de grace ornée,
Magistrat grave au quadruple Rabat,
Vieux Militaire à la peau bazanée,
En bref voila quels étoient les Tenans.
Il s'agissoit de tes glorieux Ans,
De prolonger la trame fortunée.
Le Sénateur prit pour lui dix Printems,
Par Atropos ôtés à la Fusée.
L'Enfant de Mars, quoiqu'en l'Ame chagrin,
De voir par toi sa Valeur enchainée,
Et sa Rapière en son Etui roüillée,
Vifant au bien de tout le Genre Humain,
D'un Lustre entier par delà le Robin,
Avec ardeur étendit sa volée.
De par Venus, s'écria Pholoë,
Quand je devois, en Vieille transformée,
Voir mon Autel par les Ris déserté,
Ne plus goûter l'agréable fumée,
Du doux Encens qu'on brûle à la Beauté,
De son Tisfu j'enlève vingt Années.
Par un Ministre ocupé sous tes Loix,
Mieux instruit qu'eux de ce que tu valojs
Je partageai le reste, & tes Journées,
A vingt-cinq Ans se virent ramenées.



AUX EDITEURS,

*Sur la Fontaine de Pline , & sur d'autres
Curiosités naturelles.*

MESSIEURS :

IL est surprenant que dans le grand nombre des Voïages & des Rélations *d'Italie*, que nous avons de Mrs. *Adisson*, *Misson*, *Lassels*, de *Seine*, l'Auteur des *Délices d'Italie* & autres, il n'y soit point parlé d'une chose très curieuse qui se voit à deux milles de *Come*, à cinq ou six milles de *Barlesca*, & à trois cent pas du Village de *Thonn* : C'est de la Fontaine dont parle **PLINE LE JEUNE** dans sa Lettre à **LICINIUS SURA**, qui est la XXXe. du IVe. Livre, où il dit, que dans sa Maison de la *Pliniana*, dans une petite Salle à manger, il y a une Fontaine, qui prend sa Source dans une Montagne, coule entre des Rochers, s'arrête quelque tems dans un Bassin, qui est dans la Salle, & tombe ensuite dans le Lac de *Come*; & il ajoute, qu'elle a un Flux & Reflux, & que son Eau baisse trois fois le jour.

La Pliniana subsiste encore aujourd'hui :
Elle

Elle appartient à un Gentilhomme de *Come*. Elle porte toujours le nom de *Pliniana*, & le Lac de *Come* en baigne les Murailles où il est fort profond. Cette Maison est tournée à l'Occident, & appliquée contre un Roc, & sous ce Roc est la Fontaine de *Pline*, dont le Bassin, qui a sept ou huit pieds de diamètre, est à peu près rond, & est couvert par une Voute du même Roc, soutenue par des piliers. Elle a environ quatre pieds dans l'entrée, mais elle s'abaisse en dedans, en sorte qu'au fond du Bassin, elle n'a guères plus d'un pied de haut. Cette Fontaine est à cinq ou six toises plus haut que le Lac: Elle hausse & baisse trois fois considérablement dans vingt quatre heures, come *Pline* le dit, quoi que le Ciel soit serein. *Pline l'ancien* vouloit que ses accroissemens & décroissemens fussent plus fréquents, & que cette Fontaine hausât & baisât toutes les heures; mais *Thomas Porcachi*, dans son *Traité du Lac de Come*, concilie ces deux sentimens, & dit qu'il a observé qu'entre les trois grands accroissemens & décroissemens de l'Eau dans cette Fontaine, il y en a d'autres à peine sensibles. Cette Fontaine pousse les Eaux suivant le Cours du Soleil; la première fois avant l'Aurore; la seconde fois à midi, & la troisième fois le soir.

Un Phénomène fort singulier de cette
Fon.

Fontaine périodique, c'est qu'un jour avant que le tems change par l'impétuosité des Vents, elle marque ce changement par de plus grands accroissemens & décroissemens, soit en nombre, soit par l'abondance d'Eau, & quand le tems se dispose à la pluie, elle n'augmente point, come dans les tems secs, & ne hausse & ne baisse qu'une ou deux fois dans le jour, & cela en moindre quantité, pendant qu'il pleut, & quelque tems après elle augmente, selon que la pluie est plus ou moins impétueuse & durable.

Cette Fontaine est tournée au Midi. Elle a sa source sous une haute Montagne dans un Antre profond, & coule dans un Canal formé par la Nature, dont l'étendue ne se peut pas précisément déterminer, parce que la vue ne peut pas le découvrir, & que ceux qui ont voulu pénétrer dans ces endroits cachés, ont couru risque de se noier. Ses Eaux passent précisément au travers de la Maison, enfermée entre des Ecueils & des Rochers, qui sont couverts de Voutes bâties de pierres, & dont les fondemens ont été creusés dans ces Rochers à force de Mines, que le Lac environne du côté du Septentrion. Voilà l'état présent de cette Fontaine. *Pline* a cherché les raisons de son flux & reflux & de ses intermitences. Ce qu'il en dit ne me paroît point satisfaisant. Une de ses con-
je-

jectures, c'est qu'on pourroit attribuer ce flux & reflux à quelque Vent renfermé dans le sein de la Terre, qui ouvreroit ou fermeroit la source de cette Fontaine : Et une autre, qui ne me paroît pas plus satisfaisante ; c'est dit-il, que la même cause, qui fait croître & décroître la Mer si régulièrement, peut-être cause du mouvement régulier de cette Fontaine. Les autres raisons qu'il emploie pour expliquer ce Phénomène ne me paroissent pas non plus suffisantes, ce qui fait que je ne vous les raporte pas ; mais pour le fait, vous pouvez compter qu'il est bien constaté.

J'ignorois que l'on eut écrit sur les Fontaines Périodiques, lors que je reçû ce Mémoire *d'Italie*. Je ne conoissois point les *Mémoires pour l'Histoire Naturelle du Languedoc de Mr. Astruc*, où il parle avec étendue des Fontaines Périodiques. Il définit celles dont l'écoulement cesse & revient plusieurs fois dans le jour, *Intermittentes* ; & celles dont l'écoulement, sans cesser jamais entièrement, augmente & diminue plusieurs fois dans 24. heures par des retours réglés, *Intercalaires*. Il parle de la *Pliniana*, qu'il nomme la *fameuse Fontaine de Come*, & raporte ce qu'en ont dit les deux *Plines*, *Jean Marie Catanée*, *Benoit Jové* & *Thomas Porcachi* ; * & par sa définition, la *Pliniana*

* La Nobilta della Citta di Como Lib. 1. p. 156.
& Lib. 2. p. 144.

est une *Fontaine intermittente*. Il paroît peu persuadé, de ce que JOSEPH a dit du *Fleuve sabatique*, qu'il y avoit en *Sirie*, entre les Villes d'*Arce* & de *Raphanus*. Ce que Mr. *Astruc* dit de la Fontaine Périodique de *Fontestorbe*, qui est en *Languedoc*, dans le Diocèse de *Mirepoix*, entre les Villages de *Fongas* & de *Bellestat*, dont Mr. FRANÇOIS BAILE avoit parlé dans ses *Inst. Phisica*, ainsi que le P. PLANQUE, de l'Oratoire, & les Conjectures que Mr. *Astruc* donne des causes des Intermittences de cette Fontaine, paroissent fort vraisemblables & marquent bien sa sagacité. Il n'en marque pas moins en parlant de la Fontaine Périodique de *Fonsanche*, qui est dans le Diocèse de *Nîmes*, entre *Sauve* & *Quissac*, à la droite de la Rivière du *Vidourle*, qu'il a lui même examinée, & qui a un avantage sur celle de *Fontestorbe*, qu'elle est minerale. Cet Auteur parle ensuite de quantité de Fontaines Périodiques, dont les Anciens & les Modernes ont parlé, mais je ne vous en dirai rien, vous renvoyant à l'Ouvrage même de Mr. ASTRUC. Vous y verrez l'exactitude & l'étendue des connoissances de ce célèbre Phisicien. Il seroit à souhaiter que quelque savant Italien voulut bien examiner avec soin la *Pliniana*, pour tacher de découvrir les causes de ses Intermittences.

Je suis, &c.



P R O J E T

*Pour une Nouvelle Edition de la BIBLE avec
les ARGUMENS & REFLEXIONS de Mr.
J. F. OSTERVALD, Pasteur de l'Eglise de
NEUCHATEL.*

L'ECRITURE SAINTE étant le Livre par excellence, & la Source où les Hommes peuvent puiser tout ce qui leur est nécessaire pour parvenir au vrai Bonheur, on ne sauroit leur rendre un service plus essentiel, que de leur en faciliter la lecture, & de multiplier les Editions de ce Divin Livre, sur tout lors qu'elles sont accompagnées d'Explications & de Réflexions, qui peuvent en donner une plus claire intelligence, & contribuer à l'édification publique. Ainsi ceux qui ont à Cœur leur Salut & l'avancement du Règne de DIEU, doivent voir avec plaisir la nouvelle Edition de la Sainte BIBLE, avec les ARGUMENS & REFLEXIONS de Mr. OSTERVALD, Pasteur de Neuchâtel en Suisse, que Boyve & Compagnie de la même Ville, proposent de donner au Public par voie de Souscription,

L'Édition qui fut faite de cette BIBLE à Amsterdam, en 1724, étant devenue très rare, le Public en souhaitoit la ré-impression. On vouloit même l'entreprendre dans des Villes voisines de la nôtre. Mais il étoit plus naturel qu'elle se fit sous les yeux de l'Auteur des *Argumens & Réflexions*; d'autant plus qu'il a fait des changemens considérables dans son Ouvrage. Non seulement il a corrigé bien des fautes, qui s'étoient glissées dans l'Édition de Hollande; mais il a ajouté de nouveaux

50 JOURNAL HÉLVÉTIQUE

veaux *Argumens* & de nouvelles *Réflexions*, sur un affés grand nombre de Chapitres, qui n'en avoient point, particulièrement dans les Livres de MOÏSE; & outre cela des Notes sur le Texte & des Eclairciffemens en plusieurs Endroits, auffi bien que l'Interprétation des Noms Hébreux, qui ont été imposés pour des raisons particulières. En conservant la Version reçüe dans nos Eglises, il y a fait des Corrections qui paroïssent nécessaires, & changé des Expressions qui ne sont plus en usage, & qui causent de l'obscurité. Au reste cette Edition sera augmentée des *Livres Apocryphes*, qui n'étoient pas dans l'Edition d'*Amsterdam*, & on se servira de la Révision de Mr. MARTIN, que Mr. OSTERVALLD a conseillé de suivre; mais comme il n'a point travaillé sur ces Livres là, on avertit que les *Argumens* qui s'y trouveront, ne sont point de lui.

Pour favoriser une Entreprise aussi louïable que celle des Editeurs, le GOUVERNEMENT de cet Etat & le MAGISTRAT de cette Ville, leur ont accordé un Privilège exclusif, pour l'impression & le débit de cet Ouvrage, pendant dix Années. Outre cela, & sur la réquisition de Messieurs du CONSEIL de la Ville de NEUCHÂTEL, il a plû à LEURS EXCELLENCES de ZURICH, de BERNE & de BALE, & à d'autres ETATS de la SUISSE PROTESTANTE, de les gratifier de la même faveur. On attend aussi un Privilège spécial de SA MAJESTE' le ROY DE PRUSSE, à qui l'on a pris la liberté de le demander, pour les Colonies Françoises établies dans ses Etats d'Allemagne.

Et pour répondre convenablement à la dignité & à l'excellence de cet Ouvrage, les Editeurs,

de leur côté, ont crû ne devoir négliger, ni soins, ni dépenses, pour porter leur Edition au plus haut degré de perfection qu'ils soient capables de lui donner. Ils ont fait fondre exprès tous les Caractères, tant du Texte, que des Réflexions & des Notes. Ils ont pareillement fait graver les Vignettes & les Ornemens qui doivent y entrer, & se sont procuré de très beau Papier. On jugera de sa qualité & de sa blancheur, de même que de la beauté des Caractères, de l'arrangement & de la netteté de l'Impression, du Format de l'Ouvrage & de son exécution, par l'Essai que l'on a mis sous les yeux du Public. On peut compter que le tout y sera parfaitement conforme. Et come on est pourvû de tout ce qui est nécessaire pour l'Impression, on va la diligenter le plus qu'il sera possible, & on fait actuellement rouler trois PresSES sur cet Ouvrage. On se piquera aussi de le donner de la manière la plus exacte, puis que d'habiles Correcteurs s'y emploieront, & on ose assûrer qu'à tous égards le Public aura lieu d'être content.

On compte que cet Ouvrage aura environ 360. Feuilles; & par conséquent environ 100. Feuilles de plus que l'*Edition de Hollande*, qui s'est vendue en Suisse jusques à L. 18. en blanc. Et quoi que l'on puisse assûrer que cette nouvelle Edition sera de beaucoup supérieure à la première, on a bien voulu fixer le prix pour les Souscrivans à Dix Francs, *Argent de Suisse*, ou Quinze Francs, *Argent de France*, valeur d'aujourd'hui, qui font Deux Ecus & demi neufs; payables Six Francs, ou Un Ecu & Demi neufs, en souscrivant; & Quatre Francs, ou Un Ecu neuf en recevant l'Ex-

eminaire : Ce qui est un prix des plus modiques, pour un Ouvrage qui constitue les Editeurs dans des Dépenses très considérables, & qui s'imprime actuellement sans le secours de l'Argent des Souscriptions. Et comme il pourroit être poussé au de là des 360. Feuilles, par les Notes de MR. OSTERVALD & par les Augmentations qu'il fait, on auroit été en droit d'exiger *Un Sol*, de chaque Feuille excédente, ainsi que cela se pratique. Mais les Editeurs, qui souhaitent de se concilier la Bienveillance du Public, & de lui être utiles, en mettant cet Ouvrage à un prix que les moins aisés ne se fassent pas peine de l'acquérir, veulent bien sacrifier encore cet excédent, & donner la *STE. BIBLE*, avec toutes les Augmentations que MR. OSTERVALD fournira, sur le pied indiqué ci-dessus. Bien entendu que ceux qui écriront pour souscrire, affranchiront leurs Lettres & paieront le Port de l'Argent. Et au cas que quelques uns des Souscrivans trouvaient le Volume trop gros, & qu'ils voulussent le mettre en deux Tomes, on imprimera deux Titres, afin qu'ils puissent faire relier cette Bible, de la manière qui leur fera la plus commode.

Les Souscriptions seront ouvertes jusques à la *St. Jean* prochaine 1743; passé lequel tems, on ne donnera point cet Ouvrage à moins d'une augmentation considérable. On pourra souscrire à NEUFCHATEL chez les Editeurs, & dans les principales Villes chez les Libraires, ou chez d'autres Personnes qui distribueront le Projet, & qui fourniront des Quitances de Souscriptions imprimées, *Pour Boyve & Comp* & signées S. PONSIER, lesquelles seules seront admises.

BERNE.

LE Savant Auteur de la Vie des *Hommes Illustres & des Réformateurs de l'Eglise de Berne*, vient de donner un nouveau Volume de son Ouvrage, qui contient la Vie de trois Hommes célèbres dans l'Etat ou dans l'Eglise.

Le premier est NICOLAS MANUEL; Sénateur & Banneret de la Ville & République de BERNE. Il contribua beaucoup par son savoir & par son zèle a l'Ouvrage de la Réformation. Il avoit composé deux Comédies, qui tournoient en ridicule les Erreurs qu'il y avoit alors dans l'Eglise Romaine; Elles furent représentées à *Berne* en pleine Rue, six Années avant que la Réformation y fut établie. On voit dans l'Ouvrage que nous annonçons un Extrait de ces Comédies. Il assista par Ordre de LL. EE. a la fameuse Dispute qui précéda le changement de Religion dans cette Ville, & il s'y distingua. Il fut envoyé ensuite par le Souverain aux Conférences de Religion qui se tinrent avec les autres Cantons. Dans toutes ces occasions, il fit briller ses Lumières & son Zèle pour la Vérité, & sa mémoire est en bénédiction dans la Ville de Berne.

On voit ensuite la Vie de JEAN HALLER, la Père. Ce Théologien célèbre étoit Savant, & fort aimé. Il travailla avec un grand zèle à

la Réformation d'une bonne partie du Canton, spécialement à celle de *Thoun*, de l'*Oberland* & des environs. Son Zèle lui atira diverses souffrances. Il combatit avec force la Doctrine du Célibat des Eclésiastiques, & il fut même le premier qui se maria. Il alla à *Zurich* & fut Pasteur de l'Eglise de *Buelach*, qu'il purgea de la Doctrine des Anabatistes. Il fut tué à la Bataille de *Capel* près de *Zvingle*.

JEAN HALLER, Fils du précédent, reçut une très belle Education & fit de bonnes Etudes. Il fut Premier Ministre de l'Eglise d'*Augsborg* pendant plusieurs Annees; mais le fameux *Interim* aiant été introduit dans la plus grande partie de l'Allemagne, il se vit contraint de retourner à *Zurich*; où il fut Pasteur pendant quelques Années. La Ville de Berne l'appella ensuite pour remplir la Chaire de la Grande Eglise. LL. EE. de *Zurich* lui permirent de s'y rendre & d'accepter cette Vocation pour une Année. Il eut après cela permission d'y rester entièrement, & il y remplit, jusques à sa mort, les fonctions de Premier Pasteur, avec beaucoup d'Edification. Ce Savant Theologien fut le Réformateur du Comté de *Sanen* & d'une grande partie du Canton.

Le Public, & les Savans de Suisse en particulier, verront avec beaucoup de satisfaction, la suite d'un Ouvrage si interessant, & on nous charge même de le faire connoître au cés

NOVEMBRE 1742. 95
lèbre Professeur à qui on est redevable de ce
qui a parû jusques ici.

B A L E.

Mr. Jean Louis Brandmüller vient d'achever
le dernier Tome de son Edition de la belle
Histoire de Mr. de Thou, qui contient XL. Vo-
lumes in 4^{to}.



E N I G M E.

DE l'ordre naturel je méprise les Loix ;
Je n'ai point de demeure fixe ,
Et suis une beauté qui marche par caprice ,
Au milieu des Forêts , même aux Palais des Rois ,
A mes Adorateurs je creuse un Précipice.
Pour tout me confier il faut être imprudent.
Hélas ! presque toujours inconstante , légère ,
Dans ma bizarre humeur , il est vrai , je préfère
Le Vice à la Vertu , le Petit au plus Grand.
Avec moi tout change de face :
Il n'est point de défaut qu'aussitôt je n'efface.
D'un Captif je brise les fers ;
Souvent sans m'arrêter près d'un autre je passe.
L'un parcourant cet Univers ,
En vain pour me trouver se fatigue & se lasse ;
Et l'autre , sans bouger , me rencontre aisément.
Pour gagner mes faveurs , il ne faut qu'un moment.
Quoi que je sois de bonne prise ,
Le Stoïcien me méprise.
Objet des tendres Vœux du reste des Mortels ,
Le Financier , l'Home d'Eglise ,
L'Artisan , le Soldat me dressent des Autels ,

L'Enigme d'Octobre est un JEU de CARTES enties



T A B L E.

<i>L</i> ettre sur une nouvelle Decouverte de Phis- que. - - - - -	3
Lettre sur l'Origine de l'Imprimerie & sur di- verses Editions anciennes. - - -	47
Lettre en Prose & en Vers à Madame la Ba- rone De * *. - - - - -	76
Imitation d'une Epigramme latine. - - -	80
L'Agonisant, Epigramme. - - - - -	81
L'Enfant & le Noïer, Fable. - - - - -	81
Vers à S. E. Mr. le Cardinal de FLEURI. - - -	83
Lettre sur la Fontaine de Pline &c. - - -	84
Nouvelle Edition de la Ste. Bible avec les Argumens & Réflexions de Mr. Oster- vald. - - - - -	89
Vie des Homes Illustres & Réformateurs de Berne. - - - - -	93
Histoire de Mr. de Thou, Edit. de Bâle en XI. Tomes in 4 ^{to} . - - - - -	95
Enigme. - - - - -	95

E R R A T A.

- Page 50. L. 11, a inventione; Lisés, ad inventione.
 Ibid. Lig. 27. Schaffer; Lisés, Schoiffer.
 P. 51. L. 5. diocess; Lisés, diotets.
 Ibid. L. 6. Virgo; Lisés, Virg.
 P. 56. L. 2. 1447. Lisés, 1457.
 Ibid. L. 4. Ad inventione; Lisés, Ad inventione
 P. 58 L. 13. a inventione; Lisés, ad inventione.
 P. 60. L. 13. dont j'en ai un semblable; Lisés, lequel je
 possède.
 P. 63. L. 16. per; Lisés, par.